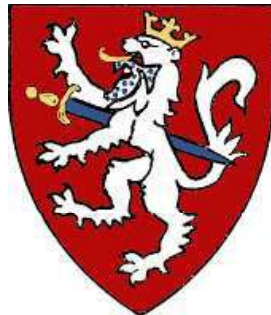


Limousin, Berry, Touraine, Vendômois, Ile-de-France & Chartrain (Comté de Montfort)



Pierre
de Tranchelion
seigneur
de Bruffière



Tranchelion

Famille **Tranchelion**

Armes :

Tranchelion (Tranchelyon) d'Ermenonville (ou Armenonville), de Senevières, de Palluau (Limousin, Orléanais) :

«D'azur, au lion d'argent percé d'une épée d'argent en bande, la garde et la poignée d'or»

alias : «De gueules, à un lion d'argent, langue d'or, et une main de carnation sortant d'un nuage d'argent, mouvante du chef, tenante une épée du même, garnie d'or, avec laquelle elle perce la poitrine du lion»

alias : «de gueules, à un poing d'argent mouvant du bas du flanc dexte tenant une épée dont il perce un lion du même».

Supports : 2 aigles d'or

Sources complémentaires :

Héraldique & Généalogie (Tranchelion, Brilhac, etc.)
Nobiliaire & Armorial de montfort (SHARY, de Dion, Grave),
Dictionnaire de la Noblesse (F. A. Aubert de La Chesnaye-Desbois, éd. 1775),
Contribution de Christophe Davard (04-06,11/2017, 12/2019 :Tranchelion dans les Archives),
Roglo, Généanet (Coupat, Plenicolpech),
Contribution de Michel Decamp (04/2017, à propos des Gallardon, maîtres des arbalétriers),
site <http://lalanguedublason.blogspot.fr/> (Tranchelion),
Armorial d'Hozier,
«Histoire de Touraine jusqu'à l'année 1790», Vol. 3, Jean-Louis Chalmel, 1828 (seigneurs de Palluau),
«Mémoires de la Société archéologique d'Eure-&-Loir», Vol.4, 1867,
«Histoire de Touraine depuis la conquête des Gaules par les Romains, jusqu'à l'année 1790», Jean-Louis Chalmel, 1841,
«Revue historique de la noblesse», Vol. 3, 1845,
nombreuses autres sources citées dans les annexes
Contribution de Gérard Daniel (11/2018)

© 2003 Etienne Pattou
Dernière mise à jour : 22/08/2021
sur <http://racineshistoire.free.fr/LGN>

TRANCHELION

Origines

Cette famille succède brièvement aux Richebourg (possède des fiefs à Armenonville, Ermenonville ou encore Yermenonville ? (28) mais pas à Arnouville (78))
Egalement seigneurs de Palluau (36) & Sennevières (37)
Essai de reconstitution

«D'azur, au lion d'argent percé d'une épée d'argent en bande, la garde & la poignée d'or»



Trachelion
à l'épée inversée
conservé
dans les armes
de la commune
de **Palluau**

Implantée en Limousin et Orléanais ;
filiation suivie depuis le XV^e s.

Branche d'**Ermenonville**
maintenue noble (1668 & 1700)
Branche de **Sennevières et Palluau**
confirmée noble (1635)

Sennevières : baronnie en 1582
(2 *châtellenies* & 20 fiefs) relevant
de l'Archevêché de Tours

Premiers seigneurs de Palluau

dès le XI^e siècle famille portant ce nom.

1249 : Archambault d'Argy

1276 : Raoul de Prungé et Philippa d'Argy

1392 : Pierre d'Amboise

1397 : Anceau d'Amboise

1399 : Charles de Trachelion et Anne de Silly

1400 : Guillaume de Trachelion (hommage le 18/07/1488)

1440 : Jean de Trachelion et Jeanne de Rouy

~1460 : Gilles Brachet, baron de Magnac et Charlotte de Trachelion,
fille du précédent

~1470 : Jean Brachet et Jeanne de Blanchefort

1536 : Claude Brachet et Anne de Coningham

1559 : Claude Brachet (2) et Françoise de Prie

1600 : Antoine du Buade, seigneur de Frontenac et Jeanne de Secondat

<https://archive.org/stream>

Aymeric de Trachelion
(Pierre-Buffière, 87) ° ~1240
ép. **Marguerite de Pierre-Buffière**

Bernard de Trachelion ° ~1270
ép. 07/05/1292 **Marguerite de Jaunhac** (fille d'Aymeric IV,
seigneur d'Eyjeaux (87) et Chalucet en partie
(Saint-Jean-Ligoure, 87), et de Marguerite de Noblat)

**Pierre
de Trachelion**
ép. ?

**Guillaume
de Trachelion**
~1320
ép. ?

Aude de Trachelion
ép. ~1325 **Jean II de Bonneval**,
seigneur de Coussac-Bonneval,
capitaine d'une compagnie de gens
d'armes au service du Roi (Philippe VI
puis Jean II) + après 1355

postérité **Bonneval**

Huguenin (Hugues) de Trachelion
+ entre 1374 & 1381 ou après 1384 écuyer,
??? seigneur de Palluau (36) et Marteau (Clion, 36)
du chef de son épouse ????

une source lui donne pour épouse :

(ép. ? ~1320) **Jeanne Payen de Boussay dite «La Jeune»**
(*alias Péan, Péanne alias de Palluau*), dame de Boussay,
Palluau et Marteau ° ~1300/05 (Palluau, 36) + 1346 (fille de Jean,
chevalier, et d'Isabeau de Palluau ;
ép. 2?) 1338 **Nicolas de Menou** ?)

les 2 unions successives paraissent difficilement compatibles
chronologiquement > cf **Menou**

postérité qui suit (p.3)



Le 12/11/1365 **Hugues Trachelion** fait aveu par charte
de la seigneurie de Palluau (A.D. de l'Indre. 12 J 12).

Seigneurie de Palluau :

Le 12/11/1365, **Hugues de Trachelion** rendit aveu au Roi pour cause de sa seigneurie de Palluau, au nom de **Jeanne Payen**, sa femme.

Dès les 26/01/1371 & 21/01/1384, des lettres déclarent **Hugues de Trachelion** et ses sujets exempts du guet à Châtillon-sur-Indre. La seigneurie de Palluau resta dans la maison de **Trachelion** jusqu'en 1536, époque à laquelle elle appartenait à **Charlotte de Trachelion**, femme de **Claude de Beauvilliers**.

Par sentence de Châtillon-sur-Indre, rendue le 02/12/1537, **Claude Brachet** fut reconnu pour le principal héritier de **Charlotte de Trachelion**.

La baronnie de Palluau fut saisie sur **Claude Brachet** et adjugée, le 25 février 1606, moyennant 84.000 £, à **Antoine de Buade**, seigneur de Frontenac. **Louis de Buade de Frontenac**, comte de Palluau, fait hommage au Roi le 06/10/1634, et était Gouverneur du Canada en 1677.

Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, acquit le comté de Palluau par acte du 30/04/1698. Après lui, ce comté passa à sa veuve, **Henriette-Louise Colbert**, comtesse de Buzançais.

En 1735, le comté du Palluau appartenait à **Louis-François-Augustin de Rochechouart**, duc de Mortemart, qui mourut mineur.

Un arrêt du 01/09/1763 régla le partage de sa succession entre les deux lignes, et Palluau fut adjugé, le 18/08/1766, moyennant 203.500 £, à **René-François**, comte de **Montbel**, qui fit hommage au Roi, sous son domaine de Tours, le 06/09/1776 ; hommage qui fut renouvelé le 14/04/1782 par **Jules-Gilbert**, comte de **Montbel**.

<http://www.lemaire1957.net/pages/indre-36/palluau-sur-indre/histoire.html>

TRANCHELION

Origines



peinture murale : un **Tranchelion**, seigneur de Palluau.

Armes de Menou : «De gueules, à la bande d'or, parties avec un écusson d'azur, chargé de trois gerbes d'or» (Pierre de Menou, Amiral de France, et Marguerite de Brosse)

L'ancienne famille de **Menou** s'est maintenue en Touraine (branches de Boussay & Dumée) et en Nivernais & Auxerrois (branche de Charnisay & du Chiron).

Isabeau de Menou fit avec son mari un acte de reconnaissance et de quittance le 19/04/1419, et reçut la même année de Geoffroy de Fougères, un aveu pour la moitié de la grande dîme du Bridoré, mouvant de Sennevières ; elle obtint, le 04/01/1441, de Charles VII, la permission de fortifier son hôtel de Sennevières (Gaignières, Extraits des titres de Touraine, Bibl. roy.), et, en 1445, dame de Sennevières et femme de Robert de Hellande, elle recueillit sa part dans la succession de Jean de Menou, son frère aîné - seigneur de Remenonville et de Jupilles, Chambellan du Roi - avec son neveu Jean de Menou, seigneur de Remenonville (Armenonville) et Louis de Menou, chevalier, seigneur du Méez de Menou (Preuves de cour).

Loigny = ancienne possession des Menou (Genillé, relevant du Plessis-Savary, 37). **Jacques De Tranchelion**, en est dit seigneur dès 1442 et jusqu'en 1495. Il est aussi bienfaiteur de la Chartreuse du Liget (commune de Chenillé-sur-Indrois, 37)

2

Huguenin (Hugues) de Tranchelion
[? et **Jeanne Payen de Boussay**
dite «**La Jeune**» (alias **Péan**,
Péanne alias de **Palluau**)]
et ?

«Hommage du chateau et chastellenie de Paluau au bailliage de Tourraine, mouvant de Chastillon, rendu au Roy par **Guillaume de Tranchelion**, escuyer, 7 juin 1400» (A.N.-P 12, n° 265) ;
«Hommage du chateau et chastellenie de Palluau, rendu au Roy par **Guillaume Tranchelion**, seigneur de Palluau, chevalier et chambellan du Roy, 18 juillet 1433» (A.N.-P 12, n° 353).

Marguerite de Tranchelion
° ~1378
ép. **Pierre-Adrien de Veilhan**,
seigneur de Veilhan
(Saint-Cirgues-La-Loutre, 19),
du Chassin et Saint-Martial-
Entraygues (19)
+ dès 1419

postérité dont **Jacques-Adrien**
qui ép. 1) **Hélène de Chabannes-**
Dammartin & ép. 2) 21/07/1513
Jacquette de La Rivière

Guillaume II de Tranchelion ° ~1380 + dès 1456 écuyer, chevalier, seigneur de Marteau, puis de Palluau et des Roches-Tranchelion (fief relevant de L'Isle-Bouchard) Chambellan du Roi (hommage pour Marteau le 21/02/1399 ; pour Palluau et Marteau au Roi Charles VI le 07/06/ 1400 ; & pour les mêmes terres au Roi Charles VII le 18/07/1433)
ép. 1?) avant 1419 (~1410, 1402 ?) **Isabeau de Menou**, dame de Sennevières (37, près Loches) et Marteau (Clion, 36) (fille de Jean III, chevalier, seigneur de Sennevières, du Meix ou Mée(z), chevalier + 1411 (quittance entre le 24/03/1358 et le 28/03/1368 à Nicolas Odde, Trésorier des Guerres, avec un chevalier, un écuyer et un archer, sous Jean L'Estendart, à Brézolles), et d'Agnès de Gallardon, dame de Remenonville (Armenonville) + 1398 ; ép. 2) Robert de Hellande, frère de Guillaume, Evêque de Beauvais)
ép. 2?) **Guillemette Ouvoie (Ouvoye, Orne, Horric ou d'Orcy ? ; Horric selon H&G)**, dame héritière des Roches (Avon-Les-Roches, 37, près L'Isle-Bouchard ; futures Roches-Tranchelion), Ancenne, Plessis-Bonnay & La Coudre (possible fille de Guillaume, seigneur du Bois d'Ancennes (commune de Mondion), et de Jeanne Turpin de Crissé)

postérité qui suit (p.4)

pour H & G, les 2 unions sont inversées : 1) **Horric et 2) Menou Guillaume (II ?)** écuyer, fait hommage du fief de Sendre en la Châtellenie de Beaugency le 14/05/1392.

La terre de **Sennevières** fut érigée en baronnie par Louis XIII, en faveur de **Charles de Tranchelion**, seigneur de Rochefort, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, et Gouverneur de Châtillon-sur-Indre. Elle avait été possédée antérieurement par la famille **Renaud**, dont l'un des membres se croisa en 1146, et vint à la famille **Payen**, par le mariage de **Geoffroy Payen**, dit «**le Chien**» avec une fille de **Renaud III**.
Nicolas de Menou, seigneur de Boussay, en devint propriétaire par suite de son union avec **Jeanne Payen**. En 1402, **Isabelle de Menou** la porta dans la maison de **Tranchelion**, par son mariage avec **Guillaume**, chevalier, seigneur du Marteau et de Palluau.

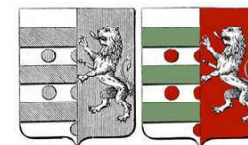
«Revue du Centre : littérature, histoire, archéologie, sciences, statistique & beaux-arts», 1979 (Les Justices du bailliage de Loches)

Bertrand de Tranchelion ° ~1382
écuyer, seigneur de Marteau (Clion, 36)
ép. ~1400/1405 **Jeanne de Saint-Julien-**
Veniers (fille probable de Jean
et de Jeanne Lobe)

Mathurine (alias Matheline) de Tranchelion
+ dès 1461
ép. (c.m.) 21/07 & 30/07/1421

(douaire : Redde-Saint-Denis ; 1.500 £ tournois de dot)
Pierre II (alias Perrin) d'Orléans (ou d'Orliens) de Rère + dès 04/06/1460 écuyer, chevalier, seigneur de La Cour (-de-Ligny), Aubefons (Langon, 41), Bastarde de Ligny et Rere (fils de Godefroi, écuyer, seigneur de Redde, et de Jeanne d'Autry) (cité dès 1422, peut-être 1418 ; sert sous Lambert Léodepart, écuyer en 02/1418 ; puis sous Jean de Beauvillier, dit Lange, en 04/1420 à Villeneuve-lez-Avignon ; puis sous Guillaume, vicomte de Narbonne, chevalier banneret à Aubigny en 03/1420)

postérité (6 enfants : 2 fils & 4 filles) dont :
Robinet, Michelet, Isabeau, Guillemette
ou **Guillemine, Etienne & Jean d'Orléans**
(**Robinet**, seigneur de Rère et la Cour de Ligny
ép. 1482 **Jeanne de Signy**
d'où **Catherine d'Orléans**, dame de Liège)



Orléans-Tranchelion

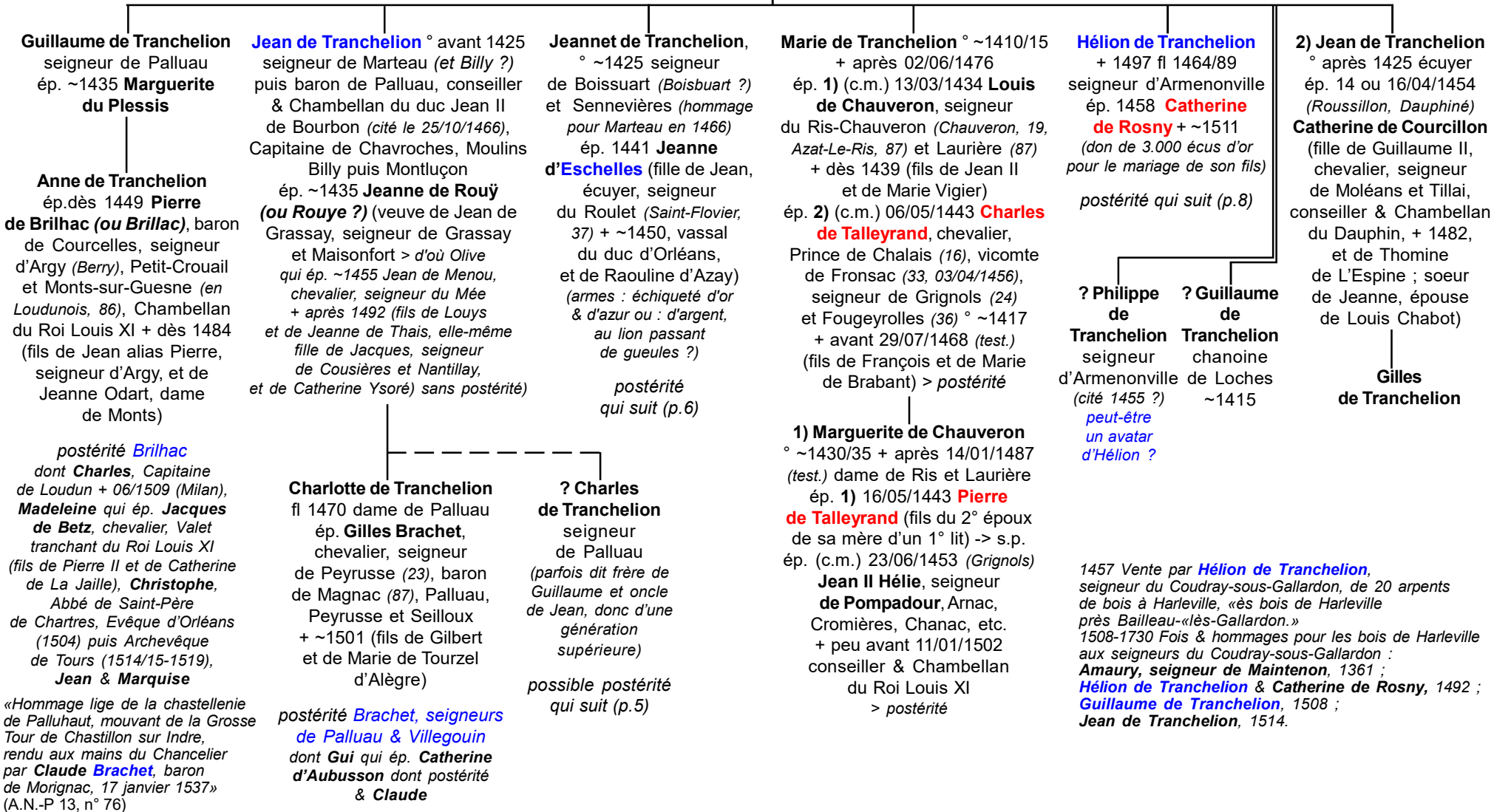
TRANCHELION

Seigneurs de Palluau,
Marteau & Armenonville

3

Guillaume II de Tranchelion
et 1) **Isabeau de Menou**
ép. ??) **Guillemette Ouvoie (Ouvoye, Orne,**
Horric ou d'Orcy ? ; des Roches)

Jean de Tranchelion, seigneur du Marteau, assiste au mariage de **Philippe II de Savoie**, Prince de Piémont, comte de Baugé, seigneur de Bresse, 7° duc de Savoie (1496) & de **Marguerite de Bourbon** (fille de Charles 1^{er}, duc de Bourbon, et d'Agnès de Bourgogne) (06/04/1472).
Ce sont les parents de Louise de Savoie !



TRANCHELION

Thèse H&G & d'après Cabinet des Titres P.O. 2874,
Chérin 199, Cabinet d'Hoziar 323, Dossiers bleus 645,
Notariat (Valençay) H. Vergnette, O. d'Hautuille,
Ch. de Sommyèvre

4

**Jean (alias Jeannet ?)
de Tranchelion,
et Jeanne d'Eschelles**

Gilles & Charles de Tranchelion, sont dit neveux d'un autre Charles, frère aîné de l'Abbé (Antoine ?) et dernier seigneur Tranchelion de Palluau. Charles, ailleurs, est dit oncle de Pierre et d'Antoine l'Abbé & frère de Guillaume et de Gilles. Il était écuyer et finit dernier seigneur de Palluau par la mort de Gilles son frère.

Pierre de Tranchelion,
écuyer, seigneur de Rochefort,
maître d'hôtel
de Louise de France

La chapelle Sainte Marie-Madeleine est fondée à Palluau par Antoine de Tranchelion, Abbé des Abbayes de Saint-Genou-sur-Indre et de La Vernusse (ami de Rabelais) et par Pierre de Tranchelion, écuyer, seigneur de Rochefort, au nom des exécuteurs testamentaires de Charles de Tranchelion (leurs armes avec supports de 2 hommes sauvages, sont surmontées d'un casque avec cimier). L'Abbé de Saint-Genou (Sancti Genulphi, au diocèse de Bourges) ; Antoine de Tranchelion rend hommage le 13/06/1518 à Christophe de Brilhac, Archevêque de Tours.

«Obligation de noble et puissant seigneur Gilles de Tranchelion, écuyer, seigneur de Palluau, et dlle Blanche de Montbron, sa femme, Charles de Tranchelion, écuyer, frère du susdit, vénérable h. et discrète personne maître Jehan Godeau, chanoine de Tours, et Jehan Godeau, son frère aîné, envers hon. h. Nicolas Gaudin, marchand à Tours, pour prêt de 1200 £ t., savoir 968 £ prêtées ce jour aux susdits et 210 £. dues par noble et puissant seigneur messire Eustache de Montbron, chevalier, vicomte d'Aunay, seigneur de Maulévrier, beau-père dudit Gilles, par cédula du 05/04/1491 (ns.) et 30 £. dues par le même par cédula du 08/04/ 1491 (ns), les dites 1200 £. payables à Pâques» En marge : «quittance donnée par N. Gaudin, le 14/08/1497.» 02/01/1496-97. Dépôt : Tours AD37 - Cote : 3E1/5 Tours, Jaloignes, Jean - 02/01/1497

«Promesse de vente par Gilles de Tranchelion et sa femme, dlle Blanche de Montbron, à Charles de Tranchelion et à maître Jehan Godeau, chanoine de Tours, et Jehan Godeau, son frère aîné, au cas où il n'aurait pas remboursé dans un an 1200 £.t. dues à Nicolas Gaudin, marchand à Tours, et que les trois ou l'un d'eux auraient eu à le faire et en tout cas, à celui ou ceux qui auront effectivement payé, de sa terre et seigneurie de Villego(u)in(i)g, mouvant du château de Tours, avec réméré d'un an. 02/01/1496-97» Tours, Jaloignes, Jean - 03/01/1497

Donation par Gilles de Tranchelion à sa femme de la terre du Plessis en Anjou près de Maulévrier. 03/01/1496-97.

Guillaume de Tranchelion + 1503
seigneur de Sennevières

ép. **Marguerite Chevrier** (teste en 1534)

[? Est-elle la fille de Bertrand, écuyer, seigneur de Paudy, Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi François 1^{er} et de Bertine Chenu, de la Maison du Bellay, elle-même fille de Jean Chenu et d'Antoinette (alias Jeanne) d'Eschelles, dame du Roulet (Touraine) (Chenu : selon "Généalogie de la maison de Vélard (Velard, Vellard ou Vellar) en Bourbonnais, en Auvergne, en Berry et en Orléanais..." , E. de Cornulier-Lucinière , 1868) ? ou fille de Jean III Chevrier, écuyer, seigneur de Chouday (1461, 1463), et de Paudy (peu après 1480) fils & héritier de Jean II, et de Marie Beuille ou de Marie Trousseau (fille d'Artaud) ? (Mémoires de la Société des antiquaires du Centre, 1887, Gallica)]

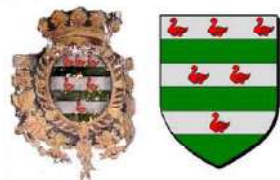
postérité qui suit (p.6)

? Gilles de Tranchelion

écuyer, seigneur de Palluau,
puis du Plessis (Anjou, près Maulévrier ;
par achat à son beau-père en 1497)
(citée pour une obligation contractée
le 02/01/1497 à Tours)

ép. **Blanche de Montbron** (fille
d'Eustache, vicomte d'Aunay, seigneur
de Maulévrier et Mathas,
et de Marguerite d'Estuer(t) ; veuve
de Jacques de La Rochefoucauld,
seigneur de Melleran(d), Aunac
et Noûans, fils de Philippe, seigneur
des mêmes lieux et de Bayers,
et de Renée de Beauvau ;
ép. 3) Jacques de La Haye, écuyer)

NB : La «Généalogie de la maison Fournier, actuellement représentée par les Fournier de Bellevue», de Xavier de Bellevue (1854-1929), 1909. Gallica donne à Charles pour enfants : Pierre, seigneur de Rochefort ; Antoine, Abbé de Vernusse et Saint-Genou ; Guillaume, Prieur de Saint-Hilaire près Linières (1524) & Charlotte épouse de Beauvilliers...



Beauvilliers de Saint-Aignan
(Chartrain)

? Charles de Tranchelion + peu avant

08/01/1515 ns (inh.) (teste 06/09/1514) écuyer,
seigneur de Palluau, Montguiaut (Montguyon)
et Villars (et Ville-Gouin ?), Panetier
du Roi Louis XII à la Cour de Blois
en quartier d'hiver, Prévôt de Melun
(nommé par le Roi Louis XII en 1498)

ép. **Anne (alias Françoise) de Silly** (fille
de Jacques, seigneur de Lonray (Lonrai, 61),
Maître de l'Artillerie de France, et d'Anne
de Launay dite «de Prez-en-Pail» (53)
(elle-même + 29/10/1529, inh. à Vau,
près Alençon, fille de Guillaume de Launay
dit de Prez-en-Pail, et de Yolante Fournier)

Charlotte de Tranchelion + 1536 (teste le 24/10/1536 ;
inh. à Palluau) dame de Palluau

ép. (c.m.) & 1524 (Longpré, près Alençon) **Claude 1^{er} de Beauvilliers**, chevalier, 1^{er} comte de Saint-Aignan (par Lettres à Crémieu du 04/1537, enregistrées le 04/06/1538 au Parlement et le 25/06 au Bailliage de Blois), seigneur & baron de La Ferté-Hubert, La Salle-lez-Cléry, Cheré, Thoury, Lussay, Vaux, Villesalier, Brano, Grand & Petit-Lude et Palluau, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, capitaine de 50 lances des Ordonnances (1536), Gouverneur & Bailli de Blois (dès 1530), lieutenant dans la compagnie de La Trémoille (dès 1529), conseiller d'Etat (1542-1583) + 14/08/1539 (Saint-Aignan) (fils de Méry et de Louise de Husson dite «de Tonnerre» ; frère de René ; ép. 2) 1537 Claude de Rohan, fille aînée de Charles, seigneur de Gyé, et de Jeanne de Saint-Séverin, remariée à Julien de Clermont, chevalier, seigneur de Thoury par sa femme, 4^e fils de Burchardin, vicomte de Tallart, et d'Anne d'Husson-Tonnerre) (sous garde-noble de sa mère le 02/10/1511 ; vend sa Châtellenie de Vaux sur la Loire, à Martin Simonet, Grenetier du Roi à Selles, pour 2600 £ ~1535/36)

sans postérité

TRANCHELION

Seigneurs de Palluau

5

Guillaume de Tranchelion
ép. Marguerite Chevrier

NB : maître **Jacques Chevrier**, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Paris, fut élu un des exécuteurs du testament de **Charles de Tranchelion**, chevalier, seigneur de Palluau, en Berry, qui l'y qualifie son cousin, en 1513)

ou fils de Jeannet ?
? Antoine de Tranchelion
seigneur de Sennevières
ép. ~1510
Antoinette de Signy
sans postérité ?

François 1^{er} (alias Jean ?) de Tranchelion + avant 1539
écuyer, seigneur de Sennevières et Rochefort
(partage le 06/06/1516)
ép. **Henriette de Pons**, dame du Bois-Herpin et Sennevières (fille de Louis, seigneur d'Hys, Rozay, Laleu, La Bodeminière ; ép. 2) dès 1539 François de Cérés, écuyer, veuf de Jacquette Herpin, dame du Bois-Herpin, seigneur du Bois-Herpin (paroisse de Luçay-Le-Mal en 1525), à la suite de Louis Herpin, qui l'était en 1507) + 1554 (D'après un compte-rendu des travaux de la Société du Berry à Paris, 1857, citant une Généalogie Tranchelion)

Antoine de Tranchelion,
Abbé de Saint-Genou, Vicaire-Général du Cardinal de Prie (1512) (ami de Rabelais)

Pierre de Tranchelion

Jean de Tranchelion,
religieux,
Prieur de Toiselay (Châtillon-sur-Indre)

Georgette de Tranchelion
ép. 1) 1521 **Etienne de Launay**, écuyer, seigneur de La Drevaudière (Meusnes, 41) ° avant 1500 (prob. fils de Macé ; veuf d'Etienne Arthault)
ép. 2) (c.m.) 11/11/1539 (Valençay, 36) **Jacques de Boisvilliers**, écuyer, seigneur de Marchais ° avant 1520 (fils d'Aubert et de Catherine de Souvain)

François II (alias Antoine) de Tranchelion ° avant 1518
écuyer, seigneur de Sennevières et Hys (Genillé) (Le chapitre de l'église de Tours lui rend aveu en 1545 pour la Tour Ysoré, ou à son oncle Antoine ?)
ép. (c.m.) 22/01/1538 **Antoinette de Cérés**, dame du Bois-Herpin (Luçay-Le-Mal) (fille du 1^{er} lit de François de Sérès, seigneur de La Motte-Saint-Claud, et de Jacquette Herpin, dame du Bois-Herpin)

postérité qui suit (p.7)

Antoine de Tranchelion + dès 1570 chevalier, seigneur de Rochefort et Boisbuart
ép. **Jeanne d'Anlézy**, dame de Boisbuart (prob. fille de Gabriel d'Anlézy, écuyer, seigneur de Boisbuart, Merdelon, Saint-Loup, Parnay, Sarolles et La Chapt (qui transige à Dun le 27/12/1544 avec le notaire Louis Dupont), et de Marguerite de Montagu)

postérité dont **Gabriel & Marie de Tranchelion** (citée en 1558)

Jacques de Tranchelion

Pierre de Tranchelion

Guillaume de Tranchelion,
religieux

? Pierre de Tranchelion,
seigneur de Saint-Christophe

? René de Menou, écuyer,
ép. (c.m.) 24/02/1509 (Loches)
Claude du Fau, dame de Mantelan (fille de feu François, chevalier, et de Gabrielle de Villiers)
(témoins : **Charles Tranchelion**, chevalier, seigneur de Palluau, et **Pierre Tranchelion**, écuyer, seigneur de Saint-Christophe) (Original à Boussay)

(d'après Cabinet des Titres
P.O. 2874, Chérin 199, Cabinet d'Hozier 323,
Dossiers bleus 645, Notariat (Valençay)
H. Vergnette, O. d'Hautuille, Ch. de Sommyèvre

TRANCHELION

Thèse H&G

6

François II (alias Antoine) de Tranchelion
et **Antoinette de Cérés**

Gabriel de Tranchelion ° avant 1550 écuyer, chevalier, seigneur & baron de Sennevières (37) et Rochefort, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III, chevalier de l'Ordre du Roi, Représentant de la France aux Pays Bas (*expédition de François, duc d'Anjou en 1582*) ép. (c.m.) 21/04/1572 **Renée de Marray** (fille de François, écuyer, seigneur de La Vernosière et La Roche-Chargé (*près Amboise*), et de Charlotte de La Beausse ; ép. 2) Georges de Sorbiers, seigneur des Pruneaux (*veuve, elle loue à bail la moitié de la métairie de Sennevières, dite «La Cour» ; elle est encore citée en 1621*)

Série E : Chartrier de Pocé
Gabriel de Tranchelion est dit placé sous la garde noble d'**Antoinette de Cérés**, sa mère, dans un acte daté de Loches le 15/06/1558.

*Hys ancien fief de la famille de Pons relevant de Sennevières, à foi & hommage lige, appartient en 1610 à **Charles de Tranchelion** ; le village comprenait également un prieuré et une métairie abbatiale.*

Charles de Tranchelion ° 1572 seigneur de Rochefort, 1° baron de Sennevières (*érection en baronnie par le Roi Louis XIII*) Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Châtillon-sur-Indre ép. 1598 (*sép. de biens*) **Jeanne Ysoré** (fille d'Honorat (ou Honoré), baron d'Hervaut (ou Ervault), seigneur de Pleumartin, Coiron et du Grand-Bossay, Gouverneur de Blaye, vice-Amiral en Guyenne, Poitou & Aunis (1580), capitaine de gens d'armes (1582) + 1586, et de Marguerite Babou) (*ses biens de Bossay, Barge et Puy-Champion (paroisse d'Azay-Le-Feron sont affermés par les commissaires chargés de ses biens après séparation)*)

François de Tranchelion, + après 1640 écuyer, seigneur de Hys et du Bois-Herpin, Gendarme du Roi

Antoinette de Tranchelion + après 1640 ép. 1) 26/09/1587 (*par dispense*) **Charles 1^{er} Guénand (alias Guénant)**, écuyer, seigneur du Breuil-Vitray (*ou Breuil-Guénant*) (fils de François, chevalier, seigneur de Saint-Cyran du Jambot, et d'Anne de Villiers) (*armes : "d'or, à cinq fusées de gueules"*) (*transige le 18/08/1599 avec Anne, son frère, chevalier, seigneur de Saint-Cyran, sur la succession de leurs parents*) ép. 2) (*avec dispense*) **Louis Guénand dit «L'Aîné»** ° avant 1575 (frère aîné de Charles, son 1^{er} mari)

Anne de Tranchelion ° avant 1570 ép. 1613 **Emery du Puy**, écuyer, seigneur de La Rocheploquin (*ou Roche-Peloquin, Sepmes, 37*) (fils de Louis, seigneur de La Billetière et La Rocheploquin, et de Marguerite Thuillier ; veuf de ?) ép. aussi **Pierre du Perray**, seigneur du Plantis

Marguerite de Tranchelion, religieuse au Prieuré de Jarzay, Prieure de Saint-Robert

postérité du Puy dont René, Charles & Renée

René de Tranchelion, chevalier, seigneur de Bussy (*Bourbonnais*) et de La Roche-Chargé (*loue à bail en ferme, d'îlots, gravanches (oseraies) & métairie de la Girardière, dans la paroisse de Chargé ; acquiert des biens dans les paroisses de Chargé, Souvigny et Limeray*) (*parrain le 20/06/1638 à Amboise*)

Léon (ou Louis ?) de Tranchelion ° peu avant 08/11/1610 (*Saint-Sulpice, Paris, bapt.*) (*parrain le 19/01/1648 à Amboise*)

Charles de Tranchelion, destiné à l'Eglise

Charlotte de Tranchelion

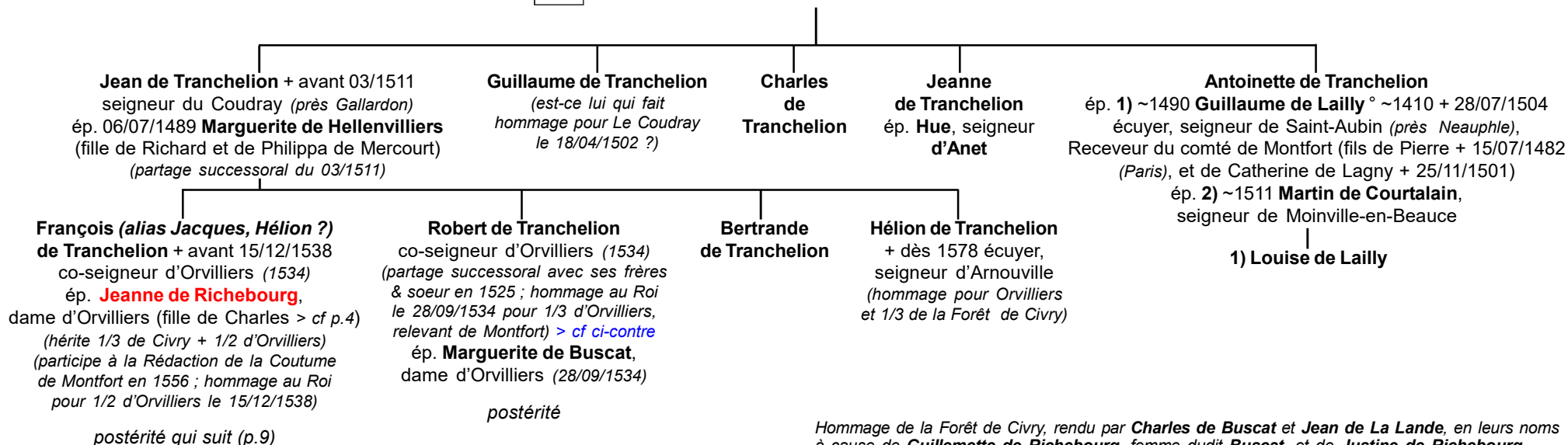
postérité Guénand/t dont Antoine, Michel, Pierre-René & Emery

*La seigneurie de Sennevières, saisie sur les enfants de Charles est vendue par décret à **Bertrand de Grateloup**, écuyer, seigneur du Fay, capitaine au régiment de Piémont et sous-lieutenant du duc d'Épernon à Metz*

TRANCHELION

4

Hélien de Tranchelion
et **Catherine de Rosny**



Hommage de la Forêt de Civry, rendu par **Charles de Buscat** et **Jean de La Lande**, en leurs noms à cause de **Guillemette de Richebourg**, femme dudit **Buscat**, et de **Justine de Richebourg**, femme dudit **La Lande**, et ledit **Buscat** Procureur de **Jeanne de Richebourg**, veuve de **Jean de Broquin**.
17/07/1522)

Hommage d' 1/3 indivis de l'hôtel seigneurial, de la terre & seigneurie d'Orvilliers, du droit de justice, prés & jardins, d'un tiers des terres labourables, d'un tiers des censives, ventes, saisines, du tiers des chapons & poules, mouvant de Montfort l'Amaury, rendu par **Robert de Tranchelion**, à cause de **Marguerite de Buscat**, sa femme, donataire de ses père & mère lors de son mariage (28/09/1534) P//7 466 n° 264

Hommage de la moitié d'un tiers de la terre d'Orvilliers & d'un autre tiers de ladite terre, rendu aux mains du chancelier par **Jean Bigot**, tant en son nom que comme procureur de **Jeanne de Richebourg**, veuve de **François de Tranchelion**, celle-ci propriétaire de la moitié du tiers par acquisition faite avec son mari et l'autre moitié appartenant à ses enfants mineurs. (15/12/1538) P//7 467 n° 270

Hommage de la terre et seigneurie d'Orvilliers, du tiers de la châtellenie de la forêt de Civry, mouvant partie de Mantes, partie de Montfort, rendu par **Hélyon de Tranchelion**, écuyer, seigneur d'Armenonville.
(05/08/1547) P//16 468 n° 322

Hommage d'un tiers de la châtellenie de la forêt de Civry, mouvant de Montfort et de Mantes, rendu par **Michel Vialar**, conseiller du Roi, maître ordinaire des Comptes, acquéreur d'**Hélyon** et de **Marguerite de Tranchelion**.
(22/09/1556) P//16 334 n° 357

Hommage de la terre et seigneurie de Drouilliers (ou Druyers (Les) - 28, canton d'Anet, commune de Bû), mouvant du comté de Montfort mais prétendu par le châtelain de [Civry] la Forêt, rendu par **Michel Vialar**, conseiller du Roi, maître ordinaire des requêtes de l'Hôtel, acquéreur de **Gaston, Raoul et Marguerite de Tranchelion**.
(08/05/1562) P//7 365 n° 302

www.siv.archives-nationales

TRANCHELION

8

François (alias Jacques, Hélion ?)
de Tranchelion
et **Jeanne de Richebourg**

1559-1560. Saisie féodale de la terre d'Orvilliers, à la requête de **Michel Vialart**, seigneur de Herse, sur **Jeanne de Richebourg**, veuve d'**Hélion de Tranchelion**, seigneur d'Armenonville.
Vente d'Orvilliers et 1/3 de La Forêt de Civry à **Michel Vialart** (> cf **Vialart**) (entre 1556 & 1562) par **Hélion, Gaston, Raoul** & **Marguerite de Tranchelion**

Gaston de Tranchelion + avant 09/1607 écuyer,
seigneur de Blanville, Armenonville et Orvilliers (08/05/1562)
ép. 26/06/1578 **Marie de Saint-Rémy**

Raoul
de Tranchelion

Marguerite
de Tranchelion

Ces 2 unions Tranchelion-Séguier ne pourraient-elles n'en faire qu'une ?

Françoise de Tranchelion,
dame de Pedoue
(Chartrain, du chef
de son 1° mari)
ép. **1) Jean de Pedoue**,
Procureur au parlement
+ avant 1607
ép. **2) (c.m.) 28/05/1607**
César (alias Henri) de
Cafardel, écuyer de Gondi,
Evêque de Paris, seigneur
d'Yermenonville (par achat,
aveu le 08/03/1626)
> postérité

Pedoue :
dont **François**
de Pedou
° 29/03/1603
(Paris)
> cf p.24

Hélion (Aelion) de Tranchelion
seigneur d'Armenonville (~1605 ;
cité le 18/09/1623 à Gallardon)
ép. 08/09/1609 **Louise Séguier** (fille
de Claude seigneur de La Verrière
et d'Antilly, et de Judith du Puy ;
soeur de Judith, Jean & Jacques)
(BN MC/ET/XXIII/239 fol. II/C/XXXII
& II/C/XXXVII)

Louise de Tranchelion fl entre 1636 et 1649
ép. **1) (c.m.) 17/02/1635 (Paris, dot : 12.000 £)**

Philibert Tardieu du Mesnil, écuyer, chevalier, seigneur
du Mesnil-Boissé (ou Mesny) et Armenonville (dès 1636)
capitaine d'une compagnie de gens de pied au régiment
de Nerestaing + avant 09/08/1644

ép. **2) 18/02/1645 (Chapelle d'Armenonville) Charles de Morais**,
chevalier, seigneur de Fortisle (fils d'Urbain, chevalier,
seigneur de Jaudrais, et de Françoise d'Angennes)
(vente d'Armenonville en 1649 à Charles Fleuriiau)

? **Charles de Tranchelion**,
seigneur d'Armenonville
ép. **Judith Séguier** (fille de Claude
seigneur de La Verrière et d'Antilly,
maître des Eaux-&-Forêts,
Gentilhomme servant du Roi
Charles IX, Chambellan ordinaire
de François, duc d'Alençon
et de Judith du Puy)

Alexandre de Tranchelion
+ avant 1695
seigneur de Remenonville
(Armenonville)
ép. (c.m.) 26/05/1648
Françoise-Juliette
de Boislève (fille de Louis,
écuyer, seigneur de La
Tourneuve (Hanches, 78),
et d'Isabelle Chollard)
postérité qui suit (p.10)

Madeleine de Tranchelion,
ép. (c.m.) 05/09/1607 (Paris)
Bernard de Conti, écuyer, seigneur
d'Hargicourt (Picardie) (fils de François,
écuyer, sieur de Gaucourt, Gentilhomme
ordinaire de la Chambre du Roi,
et d'Isabelle de Lauthier ; veuf de Louise
de Poisieux ; ép. 2) (c.m.) 16/05/1632
Marie Bonin, fille de Charles,
chevalier, seigneur de Corpoy,
et de Marie de Sanzay)
postérité qui suit (p.10)

TRANCHELION

Filiations

d'après un *Registre des tutelles de Paris (1627)*

? Françoise Agard

ép. en 2^{ndes} noces de **Gaston de Tranchelion**, dame

en partie de cette paroisse (St-MdN)

+ **13/09/1716** (Saint-Martin-de-Nigelles, 28)

selon les **AD28**

aux registres de cette paroisse

(Saint-Martin-de-Nigelles

1692 1742 - 3 E 352/001)

mais + **01/06/1730**

selon un autre registre :

<http://www.geneanet.org/archives/registres/view/?idcollection=26545&page=98>

(Paris | 01/04/1730 - 30/06/1730 |

AN ET-LI-871 : Inventaires, contrats

de mariage, notoriétés

par Crestiennotil cf projet

Document conservé au Centre historique

des Archives nationales à Paris)

Cette date (01/06/1730) pourrait n'être

que celle d'un acte de notoriété.

9

Alexandre de Tranchelion + avant 1695 seigneur de Remenonville (*Armenonville*)
ép. (c.m.) 26/05/1648 **Françoise-Juliette de Boislève** (fille de Louis, écuyer, seigneur de La Tourneuve (*Hanches, 78*), et d'Isabelle Chollard)

postérité dont

Gaston de Tranchelion + 07/10/1716

(*Saint-Martin de Nigelles*) (sous tutelle de sa mère en 1668) écuyer, seigneur de La Barre (*château des Châtelets, 28*), La Tour-Neuve (*Hanches, 28*)

et Pontceau (*Pontceau, prob. hameau de Saint-Martin-de-Nigelles*), capitaine au régiment de la Reine

ép. 24/11/1695 (*Saint-Martin de Nigelles ; c.m. à Hanches le même mois*)

Françoise Agard + 13/09/1716 (*Saint-Martin-de-Nigelles*) (veuve de René Le Rayer, seigneur de Saint-Martin)

Gaston de Tranchelion, sieur de Pontceau

(*Pontceaux à Saint-Martin-de-Nigelles ?*)

? ép. aussi **Francoise de Maillard**,

dame des Piffaudières (héritière

de Louis Maillard, seigneur

des Piffaudières + ~1705)

(*SHARY : Arch, d'Eure-et-Loir, B, 74 & 77*)

(veuve de Louis de Mailly)

Madeleine de Tranchelion,

ép. **Jacques Meslant**

seigneur de Coursainville

(cités le 08/03/1627 à propos d'un procès pour assassinat impliquant la famille d'Escrones (*François*))

postérité dont

Hélion Meslant

+X (ass.)

? **Marguerite (alias Madeleine) de Tranchelion**,

ép. (c.m.) 05/09/1607 (*Paris*)

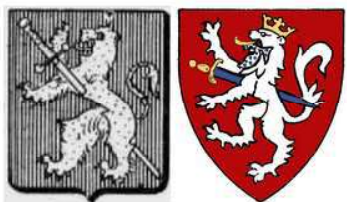
Bernard de Conti, écuyer, seigneur d'Hargicourt (*Picardie*) (fils de François, écuyer, sieur de Gaucourt, Gentilhomme

ordinaire de la Chambre du Roi, et d'Isabelle de Laulhier ; veuf de Louise de Poisieux ; ép. 2) (c.m.) 16/05/1632

Marie Bonin, fille de Charles, chevalier, seigneur de Corpoy, et de Marie de Sanzay)

TRANCHELION

Mal connectés :
alliance La Garde



La Garde de Tranchelion

La Garde de Tranchelion

? **Guillaume de Tranchelion**
seigneur de Tranchelion
(Limousin)
(teste 11/07/1362)

—
Marie de Tranchelion
ép. (c.m.) 08/01/1364 **Aimeri de La Garde**,
chevalier, seigneur de La Garde,
co-seigneur de Mondragon (fils aîné
de Bernard, chevalier, seigneur
de La Garde, Daumar, Pélissane et Ollède,
co-seigneur de Mondragon)
(relève nom & armes de Tranchelion)
tige des La **Garde-Tranchelion**

—
—
—
? **Gasparde de La Garde de Tranchelion**
ép. 05/12/1511 **Jean de La Roche**,
seigneur du Ronzet (fils d'Antoine,
seigneur de Courtiaux et du Ronzet (tige
de la branche du Ronzet de La Roche-Aymon),
et de Jeanne, dame du Ronzet d'Aubert)

postérité

TRANCHELION

Non connectés : XII^o-XV^o siècles

? **Jean de Tranchelion**,
(fils du seigneur de Palluau,
Chambellan du Roi, et de
Guillemette Henne,
dame des Roches (Henrie?)
[fils de **Guillaume de Tranchelion**
& de **Guillemette Ouvoie (Ouvoye,**
Orne, Horric ou d'Orcy ?)]

? **Guillaume de Tranchelion**
possède en 1436 le fief
de La Bouchardière

? **Jourdain de Tranchelion** + 1480
chevalier croisé +X (Rhodes)
(Revue de l'Orient : bulletin
de la Société orientale, 1849)

? **Perrine de Tranchelion**
ép. (XV^os.) **Odet de Bellaire**,
seigneur de Cangy

? **Antoinette de Tranchelion**,
héritière de Marteau et Clion
ép. ~1450 **Guillaume Bertrand**
d'où

Jeanne Bertrand, dame de Marteau
qui ép. ~1480 **Jean (de) Coigne**,
écuyer, seigneur de La Roche-Coigne
tige de la Maison de Marteau
d'où

Pierre de Coigne, écuyer, seigneur
de La Roche-Coigne et Marteau (Berry),
Gouverneur de Montluçon
qui ép. (c.m.) 02/01/1508 **Marguerite d'Aloigny**
(fille de Jacques, chevalier, seigneur
de La Groye, et d'Anne Le Roux)
d'où

René de Coigne, écuyer, seigneur
de La Roche-Coigne et Marteau

? **Guillaume de Tranchelion**,
seigneur de Cendray (paroisse
de Jouy-Le-Potier, ~03/1406 ;
aveu le 05/03/1407 renouvelé en 1439)

—
Philippa de Tranchelion
ép. (dès 1434 ?) **Jean de Varenne**,
seigneur de Cendray (par rachat
de la saisie) et Jouy-Le-Potier

TRANCHELION

Non connectés

XVI^o & XVII^o siècles

? **Madeleine Valleirisi**
dite veuve
de **Guillaume**
de **Tranchelion**

? **Gillette de Tranchelion**

ép. ~1501 **Pierre Jude**

(fils de Jacques et Jeanne Regnault)

(*Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest,*
Vol. 39, 1876 à propos de Maugué
près Château-Larcher)

? **Perrette de Tranchelion** + 29/01/1533

maîtresse des Béguines de Rouen

(*ordre bénédictin dit de Saint-Louis*)

(*est dite fille de Jean, écuyer, et d'Alix Alorge ;*
soeur de Guillaume, écuyer, seigneur de La Haule
et de Sainte-Marie-des-Champs)

Jean de Tranchelion écuyer, seigneur de La Haul(l)e
et de Sainte-Marie-des-Champs, portait :

"*De gueules, bordé, cantonné d'argent & d'azur,*
à un lion rampant & un bras tenant une espée qui coupe
le lion, le tout d'argent"

? **Marguerite**

de Tranchelion

(*marraine en 1588*)

ép. **Jean de Boessay**

(*Bossay, fief des Ysoré ?*)

«*Madame, je vous envoie **Tranche Lyon**, lyeutenant*
de ma garde qui ma tousjours bien servyt pour se
que il ne peut plus porter la poyne de me suyvre.
Je l'ay ordonné pour demeurer aveques ma fyle
sy vous plect Madame, vous l'y mettrés.
Votre très humble et très hobéissant fis.
François.»

(~1515 lettre du Roi François 1^{er} à sa mère Louise de Savoie
in «*François 1^{er} et la Renaissance*»,
Jean-Baptiste Honoré Raymond Capefigue, 1845)

TRANCHELION

Mal connectés

Branche de Boisbuart

(Dun-sur-Auron, 18)

? **Gabriel de Tranchelion** + dès 1594 seigneur de Bois-Buard
ép. **Jeanne de Baulin**, dame de Maubranche(s) (reçoit l'aveu de Nicolas
Cousin le 06/05/1594 pour la vicomté de Villemenard, partagée au XV°
par les familles de Bar & Scuier de Maubranche(s) ; le château de Maubranche
a été adjugé le 15/02/1546 à Gilbert Baulin)
postérité : un fils, **Charles**

Marguerite de Bauldry,
veuve de **Guillaume de Tranchelion ?**
& ? **Jeanne (alias Marie ?) de Tranchelion**,
ép. **Gabriel de Chateaubodeau**
(? famille des seigneurs
de Chaux et Malleret, la Prugne, etc.
(Inventaire sommaire des Archives départementales
antérieures à 1790 : Indre-et-Loire, Vol. 2, Dupont, 1882)

? **Charles de Tranchelion**,
seigneur de Bois-Buard
ép. **Marguerite de Culant** (fille de Jean,
seigneur de Brécly, Moulins et Sainte-
Solange + 1605, et d'Anne d'Agurande,
fille de Jean, seigneur du Plex)
(ce Jean de Culant ép. 2) 15/09/1584 **Claude**
de Gamaches, fille de François, seigneur de
Jussy, vicomte de Remond, et de Philippa du Puy)

le même ? peut-être 2 unions ? ? **Charles de Tranchelion**,
écuyer, seigneur de Bois-Buard fl ~1585
ép. **Marguerite-Françoise de Biet** fl 1590-1668 (fille de Pierre, écuyer, seigneur
de La Tremblaye, baron de Maubranche, conseiller du Roi, Lieutenant-Général
à Bourges (1579), Conservateur des Privilèges Royaux de l'Université, et de Catherine
Doullé (ép. en 1582), fille de Guillaume, écuyer, seigneur de Chenevière(s) et Ferrière,
Contrôleur-Général des Finances, et de Gabrielle de L'Hôpital, dame de Moulins ;
ép. 2) Philippe Le Bègue, vicomte de Villemenard, Président à Bourges)
> sans postérité des 2 lits ?
ou (peut-être + jeunes ?) :

? **Marie (alias Jeanne ?) de Tranchelion**
ép. **Gabriel de Châteaubodeau**,
seigneur de Boisbuart

Catherine de Tranchelion ° peu avant 27/07/1632 (Dun-sur-Auron, 18, bapt.)
& **Gabriel de Tranchelion** ° peu avant 29/11/1634 (Dun-sur-Auron, 18, bapt.)

René-Marie de Châteaubodeau
° peu avant 17/05/1656 (bapt. ; parrain : René
de Tranchelion, chevalier, seigneur de Bussy, Bossé
(ou Bossay), Barge, etc. ; marraine: Françoise Biet,
veuf de Jean-Charles de Tranchelion,
seigneur de Boisbuart)

Gabriel de Tranchelion, Prieur de Dun-Le-Roi
& **Jean-Charles de Tranchelion**, seigneur
du Boisbuart sont cités dans un c.m. du 13/05/1635

Bois-Buard (Boisbuart)

A propos de cette terre de Boisbuart, sont nommés :

Gabriel de Tranchelion, **Jean-Charles de Tranchelion**, **Charles de Tranchelion**,
Jeanne-Marie de Tranchelion, ainsi que des représentants des familles de **Culant**, de **Biet**,
de **Baulin**.

Jean, baron de **Culant**, Brécly, Moulins & Sainte-Solange, Gentilhomme ordinaire de la Chambre
du Roi Henri III, épousa en 1° noces **Anne d'Aigurande** en 1573 : & en 2° noces **Claude**
de **Gamaches**, le 15/09/1584 : il vendit la portion qui lui restait dans la Terre de Culant,
au sieur de Canillac le 11/06/1582 ; du premier lit : **Marguerite de Culant**, femme de **Charles**
de **Tranchelion**, seigneur de Boisbuart.

18 Bois-Buard. Commune de Dun-sur-Auron (Cher) :

La ville et paroisse de Dun-Le-Roy, en laquelle est la justice de Boys Buard, 1567
(Nicolay, Description générale de Berry, p. 81) ;

Le sieur de Boisbuart et de Mardelon, 1635 (A.D. 18-B 1063, art. 12, fol. 2 r°) ;
Le sieur d'une pièce de terre contenant 18 boisselées mouvant de Boisbuart, que souloit tenir
Me Estienne Viollet, curé de Dun le Roy, 1635 (A.D. 18-B 1063, art. 20, fol. 2 v°).

Fief du ressort de la Grosse Tour de Dun-Le-Roi.

18 Bois-Buard. Commune de Parnay. De Bosco Buardi, 1240
(A.D. 18-7 H, abbaye de Lorroy) ;

De Bosco Buardi, 1250 (A.D. 18-37 H, Abbaye de Beauvoir) ;

L'ostel de Bois Buard, 1380 (A.D. 18-C 811) ;

Le fief et chasteau de Boisbuart, 1461 (A.D. 18-C, Bureau des finances de Bourges) ;

Hommage de l'hostel de Bois Buard, mouvant de Dun-Le-Roy, rendu à Charles, duc de Berry,

frère du Roy, par **Pierre d'Anlezy**, escuyer, 09/02/1462 (A.N.-P 13, n° 300) ;
Hommage de la seigneurie de Bois Buard, mouvant de la Grosse Tour de Dun le Roy,
rendu aux mains du chancelier par **Pierre d'Anlezy**, escuyer, seigneur de Bois Buard,
17/10/1508 (A.N.-P 14, n° 22) ; Hommage du même, le 23/03/1515 (A.N.-P 14, n° 37) ;
Le lieu et maison noble de Boy Buard, 1523 (A.D. 18-8 G, chapitre du Château-lès-Bourges) ;
Le lieu et mestairie de Baubuard, 1541 (A.D. 18-8 G, chapitre du Château-lès-Bourges) ;
Le chastel et lieu seigneurial de Boys Buard, 1554 (A.D. 18-80 G, Saint-Pierre-le-Marché
de Bourges) ;
Terrier de la seigneurie de Bois Buard, 1560 (A.D. 18-E 781-783) ;
Terrier de la seigneurie de Boisbuart, 1570 (acte Cousin-Dun sur Auron, E 8755) ;
Beaubuard, 1580 (A.D. 18-8 G, chapitre du Château-lès-Bourges) ;
Baubuard, 1597 (A.D. 18-8 G, chapitre du Château-lès-Bourges) ;
La terre et seigneurie de Boisbuart, 1605 (A.D. 18-E, seigneurie de Contres) ;
La seigneurie et justice de Boisbuart, 1676 (A.D. 18-C, Bureau des finances de Bourges) ;
Le lieu et terre seigneuriale de Boisbuart, 1700 (A.D. 18-E, seigneurie de Contres) ;
Aveu de la seigneurie de Bois Buard, 1736 (A.D. 18-C 866) ;
Bois Buard, tuilerie, 1831 (Cadastre) ;
Bois Buard, 1934 (Cadastre). Fief du ressort de la Grosse Tour de Dun-Le-Roi.

Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790

Dun-sur-Auron, Cher. Archives départementales du Cher, 1938 : naissance de **Catherine**
de **Tranchelion**, fille de **Charles**, écuyer, seigneur de Boisbuart, et de **Françoise de Biet** ;
parrain : **Philbert de Bricanteau** Evêque de Léon, duc-Pair de France, comte d'Anizy, Abbé
de Saint-Vincent ; marraine : **Catherine Doullé**, veuve de **Pierre Biet**, lieutenant-Général au
Bailliage de...

TRANCHELION

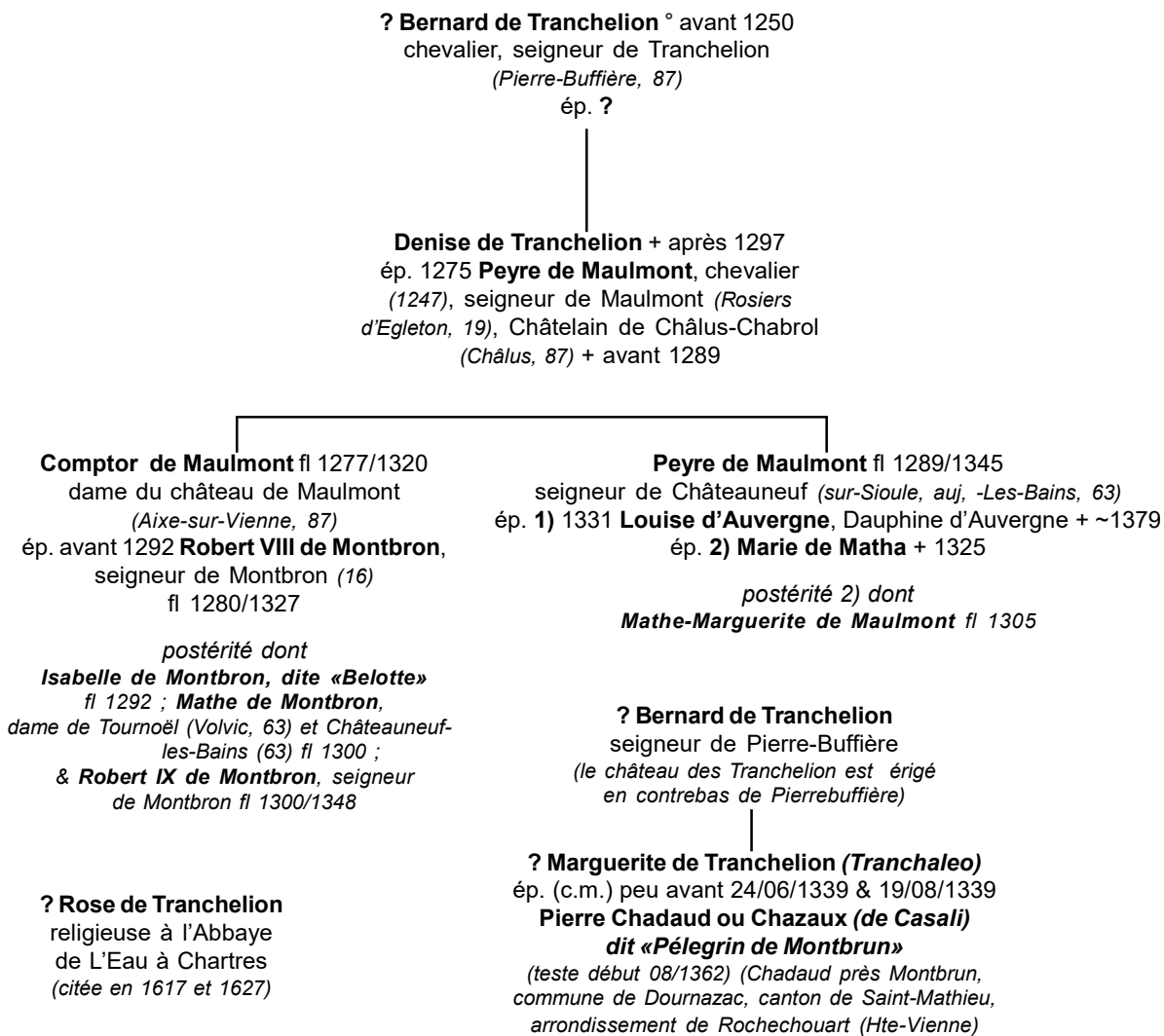
Mal connectés

Pierre-Buffière

Origines probables

2?

enfants de **Etienne de Janac** ~1100 :
Bernard Tranchelion
(sa soeur **Mathilde** donne au prieuré d'Aureil
des moulins près de Saint-Jean-Ligoure,
Hte-Vienne, arr^t de Pierre-Buffière)
(«Recueil des actes des vicomtes de Limoges,
X^e-XIV^e siècle», Vincent Roblin, 2009)



Tranchelion au Bas-Limousin (XII^e siècle)

Manuel Tranchelion avait épouse **Pétronille Bernard**, fille de **Bernard de La Margeride** et d'**Aldiarde**. **Manuel Tranchelion**, son épouse **Pétronille** et sa mère **Aldiarde** faisaient ensemble des dons à Lentiniac à l'Abbaye d'Uzerche, vers 1114 (Chartes Uzerche, nos 114 et 792). Vers 1116, **Manuel Tranchelion** entra au monastère d'Uzerche (Charte Uzerche, n° 263) et faisait un don à Saint-Pantaléon de Rot (Charte Uzerche, n° 556). Il avait deux enfants : **Hugues Tranchelion**, cité au Cartulaire d'Uzerche vers 1116 (Charte Uzerche, n° 263), et **Audine**, épouse d'**Arbert La Valette**, qui faisait vers 1120 des dons dans la paroisse de Donzenac à l'Abbaye d'Uzerche (Charte Uzerche, n° 532). Les **Tranchelion** étaient une branche de la famille de **Bernard** établie à **Pierre-Buffière**, et issue des **Bernard de Jaunhac** (68). C'est par son alliance avec **Pétronille Bernard** que **Manuel Tranchelion** eut des possessions au Bas-Limousin. La co-propriété de ces biens avec la famille de **Malemort** prouve leur origine commune, par une alliance entre les maisons de **Bernard** et de **Malemort** sans nul doute... ?

Girbert de Malemort le 01/06/1136 confirmait le don qui avait été fait au même endroit (Donzenac à l'Abbaye d'Uzerche) par **Audine Tranchelion**, épouse d'**Arbert La Valette** et fille de **Manuel Tranchelion**, vers 1120.

«Bulletin de la Société scientifique historique et archéologique de la Corrèze», 1945
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9745769k/f161.item.r=tranchellion.textelimage>

TRANCHELION

Annexe : Archives d'Armenonville

(Contribution de Christophe Davard, 04/2017)

d'après http://denisjeanson.fr/site_toponymie/lettre_c/lieux_chateau18d/chateau18daa.html

Armenonville.

28 Le Château-d'Armenonville.

Commune de Bailleau-Armenonville.

Philippe de Gallardon (possible maistre des arbalétriers de France), seigneur d'Armenonville, 1287 ;
(*Pierre de Gallardon n'existe pas : c'est une confusion avec Pierre de Galard, maistre des arbalétriers de France de 1310 à 1338*)

Jehan de Menou, chambellan du Roi, seigneur d'Armenonville, 1383 ;

Jehan de Menou, chambellan du Roi, seigneur d'Armenonville, 1414 ;

? **Philippe de Tranchelion**, seigneur d'Armenonville, 1455 ;

Hélion de Tranchelion, seigneur d'Armenonville, 1492 ;

François de Tranchelion, seigneur d'Armenonville, 1545 ? (+ 1538) (A.D. 28-G 228) ;

Gaston de Tranchelion, seigneur d'Armenonville, (A.C de Gallardon-GG 43) ;

Hélion de Tranchelion, seigneur d'Armenonville, 1605 (A.C de Gallardon-GG 4) ;

Aelion de Tranchelion, escuyer, sieur d'Armenonville, 18 septembre 1623 (A.C. de Gallardon-GG 4) ;

Louise de Tranchelion, femme de noble homme **Philbert Tardieu**, escuyer, sieur du Mesny, capitaine d'une compagnie entretenue au régiment de Nérestan et seigneur d'Armenonville, 13/03/1636 et 17/06/1641 (A.C. de Gas-GG 1) ;

Louise de Tranchelion, vefve de messire **Philibert Tardieu**, chevalier, seigneur du Mesnil et d'Armenonville, 9 août 1644 (A.C. de Gas-GG 1) ;

Louise de Tranchelion, épouse **Charles de Morais**, vend à **Charles Fleuriau**, la terre et seigneurie d'Armenonville, 1649 (A.C. de Bailleau-Armenonville, Armenonville-GG 6) ;

Charles Fleuriau, seigneur d'Armenonville, 15 février 1694

(A.C. de Bailleau-Armenonville, Armenonville-GG 6, inhumation) ;

Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau, seigneur d'Armenonville, 1694 (A.D. 28-B 182), 1700 (A.D. 28-B 136) ; Lettres de terrier pour Armenonville, 1718 (A.D. 28-B 77) ;

Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, marquis d'Armenonville, 11/06/1727 (A.C. d'Épemon-GG 13) ;

Jean-Baptiste Doret, seigneur d'Armenonville, 1732 (A.D. 28-B 343) ;

Château d'Armenonville, 1738 (Pouillé de Chartres, p. 34) ;

Jean-Baptiste Fleuriau, bailli de Chartres, seigneur d'Armenonville, 1738 ; Lettres de terrier pour la seigneurie d'Armenonville le Sablon, juillet 1762 (A.D. 28-B 936) ; Plantation de bornes entre les seigneuries de Gallardon et d'Armenonville, 1774 (A.D. 28-B 208) ;

Jean-François de La Rochefoucauld, comte de Surgères, seigneur d'Armenonville, 1777. Chapelle. Fief relevant de Blanville.

Armenonville.

8 La Chapelle-d'Armenonville.

Commune de Bailleau-Armenonville.

«Le samedi 18^e jour de febvrier 1645, furent espousés en la chapelle d'Armenonville noble homme messire **Charles de Morais**, chevalier, seigneur de Fortisle, filz de defunt hault et puissant seigneur messire **Urbain de Morais**, chevalier, seigneur de Jaudrais, et de haulte et puissante dame **Françoise d'Angennes**, et noble dame **Louise de Tranchelion**, vefuve de defunct messire **Phillebert Tardieu**, chevalier, seigneur du Mesnil. Signé : **Charles de Morais-Fortille** ; **L. de Tranchelion** ; **Tranchelion** ; **Filleul**» (A.C. de Gas-GG 1) ;

«Le 20^e jour d'aoust 1647, ont été, en la Chapelle d'Armenonville, administrées les saintes cérémonies du baptesme à **Alexandre de Morais**, né le 24 may, filz de messire **Charles de Morais**, seigneur de Fortisle et Armenonville, et de Mme **Louyse de Tranchelion**. Le parain messire **Alexandre de Tranchelion** ; la maraine **Françoise Louyse de La Vallade**. Signé : **Tranchelion** ; **F. L. de la Vallade** ; **Prévost**» (A.C. de Gas-GG 1) ;

«Le 11^e d'octobre 1647, en la chapelle d'Armenonville, ont esté conférées les saintes cérémonies du baptesme à **Nicolas**, né le 5 septembre 1645, filz de messire **Charles de Morais**, seigneur de Fortisle et Armenonville, et de **Louyse Tranchelion**, sa femme. Son parain a esté **Alexandre de Tranchelion**, oncle de la mère ; la maraine dame **Marguerite de Sévigné**, veuve de defunct messire **Nicolas de Morais**. Signé : **Tranchelion** ; **M. de Sévigné** ; **Prévost**» (A.C. de Gas-GG 1) ;

«Le 21^e jour d'avril 1666, a esté baptisée dans la chapelle d'Armenonville **Margueritte**, fille de **Nicolas Chariot** et de **Marie Roublo**, sa mère. Le parain messire **Claude Le Pelletier**, conseiller du Roy en ses conseils et président dans son Parlement de Paris ; la maraine **Françoise Guillemain**, dame d'Armenonville.

Signé : **Le Peletier** ; **Guillemain** ; **Passays**»

(A.C. de Gas-GG 1).

Chapelle domestique desservie au château d'Armenonville.

Ermenonville.

28 Le Château-d'Ermenonville-la-Grande. Cne d'Ermenonville-la-Grande.

Hélion de Tranchelion, seigneur d'Ermenonville la Grande, 1464 ;

Jehan de Tranchelion, sieur d'Ermenonville la Grande, 1489 ;

François de Tranchelion, sieur d'Ermenonville la Grande, 1511 ;

Hélion de Tranchelion, sieur d'Ermenonville la Grande, 1543 ;

Baux de la métairie d'Ermenonville la Grande, 1571-1782 (A.D. 28-G 125) ;

Gaston de Tranchelion, seigneur d'Ermenonville la Grande, vers 1590 ;

Hélion de Tranchelion, escuier, sieur de Hermenonville soubz Gallardon, 31/03/1609 (A.C. de Gasville-GG 1) ;

Hélion de Tranchelion, seigneur d'Ermenonville la Grande, 01/04/1611 (A.C. d'Yermenonville-GG 1) ; Terrier de la seigneurie de l'Évêché de Chartres dans la paroisse d'Ermenonville la Grande, 1628 (A.D. 28-G 64) ;

Alexandre Tranchelion, sieur d'Ermenonville, fils de feu **Gaston de Tranchelion**, sieur d'Ermenonville la Grande, 02/06/1648 (A.C. de Thivars-GG 2) ;

Jacques de Gueau, escuyer, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, sieur de Saintville, Luplanté, Ermenonville la Grande et Fontenay, 31/07/1650 (A.C. de Luplanté-GG 5) ;

Terrier de la seigneurie de l'Évêché de Chartres dans la paroisse d'Ermenonville la Grande, 1661 (A.D. 28-G 65) ;

Vente de la terre, seigneurie et fief d'**Ermenonville** par **Louis Le Breton**, aux Ursulines de Chartres, 1665 (A.D. 28-H 5330)

http://denisjeanson.fr/site_toponymie/lettre_c/lieux_chateau18d/chateau18de.html

Ceci pourrait être à l'origine de la confusion entre **Ermenonville-La-Grande** (28141)

et **Ermenonville-sous-Gallardon** (ou encore avec Yermenonville ?, 28423).

3 soeurs héritent chacunes 1/3 de Civry, **Justine, Guillemette et Jeanne de Richebourg** mariée à **Jacques de Tranchelion**, veuve de Jean de Broquier.

TRANCHELION

Annexe : Divers, alliance Saint-Rémy, Touraine

Généanet : Jacques Le Marois :

Jean de Rueil «Le Jeune (+ 06/12/1511 à Paris ?) seigneur du château de Mail près Argenteuil, bachelier es loix 20.2.1482, avocat au Châtelet de Paris le 27/02/1482, reçu le 16/07/1488 Auditeur au Châtelet au lieu de son père [conseiller & auditeur des causes au Châtelet de Paris alias conseiller & Auditeur du Roi au Châtelet de Paris], Receveur de la Ville de Paris à la suite de son beau-père 1498-1503, conseiller du Roi, lieutenant civil de la Prévôté de Paris le 28/11/1513. Il fit un bail emphéotique pour le château du Mail à Ermont pour 3 générations le 20/06/1494 (bail se terminant avec **Anne de Rueil** + 30/06/1623). Il était propriétaire à Paris et à Montmagny
ép. 1) **Jeanne de Neufville** + avant 1587 (fille de **Simon**, Receveur & Voyer de Paris, et [**Jeanne Tueleu**]
ép. 2) **Isabeau Malenfant** ~1490, 1497, 1513 d'où enfants mineurs du 1° lit dont :
Anne de Rueil + avant 1493 ép. **François de Trenche-Lyon** ~1503 écuyer, seigneur d'Ermenonville lès Gallardon au Pays Chartrain.

Alliance Saint-Rémy :

Jacques de Saint-Rémy, écuyer, seigneur de Monligné, Fié, Le Ronceray, reçut de son père les terres et seigneuries du Contest et du Pin, à l'occasion du mariage qu'il contracta le 31 juillet 1529 avec **Yolande de Loré** (Loré : «d'hermine, à trois quintefeuilles de gueules & neuf hermines posées en fasce» ; alias : «d'hermine, à trois trèfles d'or» (Bibl. Nat. : pièces originales, vol. 1746, dossier-40.537 ; dossiers bleus, vol. 367, dossier 9616).), fille de feu **Ambroise de Loré**, chevalier, seigneur du lieu et de la Moite-Madré, et de **Yolande du Prez**.

De ce mariage sont issus huit enfants (sept de ces enfants sont nommés dans les partages de la succession de leurs père & mère, en date du 30 octobre 1572).

La 6° est **Marie**, mariée le 26 juin 1578 à **Gaston de Tranchelion** (Tranchelion : «de gueules, à un lion d'argent, langue d'or, & une main de carnation sortant d'un nuage d'argent, mouvante du chef, tenant une épée du même, garnie d'or, avec laquelle elle perce la poitrine du lion». Supports : deux aigles d'or (Bibl. Nat. : nouveau d'Hozier, vol. 318, dossier 5408 ; Chérin, vol. 109, dossier 3931 ; carrés d'Hozier, vol. 608, p. 199).), écuyer, seigneur de La Roche et Remenonville, fils de **François**, écuyer, et de **Jeanne de Richebourg**, veuve du sieur de Fuinière.

De cette union sortirent :

- A) **Eslion**, fils aîné, ainsi qu'il appert de plusieurs documents de famille ;
- B) **Alexandre** écuyer, sieur de Remenonville, marié par contrat du 26 mai 1646 à **Françoise-Juliette de Bollève** ;
- C) **Françoise**, dame de Pédoue, mariée par contrat du 28 mai 1607 à **César de Cafardel** (Cafardel : «d'argent, à quatre flèches brisées de sable»), écuyer, fils d'Antoine, Gentilhomme napolitain. «Il fut amené en France dès l'âge de six ans par le colonel de Trecq d'Arculle, son oncle, aussi Gentilhomme de Naples, homme d'armes de la compagnie du duc de Retz, et auparavant l'un des Gentilshommes du Prince de Salerne, Commandant pour le Roi au Royaume de Naples, avec lequel il vint en France. Il fut page du duc de Retz et obtint en cette qualité des lettres de naturalité du mois de novembre 1585 (Exactement, le 7 novembre 1587. Il fut reconnu noble par Henri IV, le 1^{er} avril 1609) et ayant atteint l'âge de porter les armes, il servit sous la charge du marquis de Maignelais au voyage

du Poitou et fut à la prise de Mauléon, Montagu et Grevache, après quoi il servit en qualité d'homme d'armes du duc de Retz, au siège de Laon et en Picardie, puis en qualité de lieutenant au régiment des gardes-françaises dans la compagnie du sieur de La Vernière. Il se signala au siège de Dijon, en Franche-Comté, et au siège de La Fère, et Sa Majesté, en reconnaissance de ses services, le fit capitaine entreteu sur ses galères». Enfin, en 1615, il était écuyer de Mgr de **Gondi**, Evêque de Paris. De concert avec **Françoise de Tranchelion**, sa femme, **César de Cafardel** acquit la terre et seigneurie d'Hiermenonville ou Germenonville et en rendit aveu au duc de Chartres, le 8 mars 1626.

De ce mariage naquit **Henri de Cafardel**, écuyer, seigneur de Germenonville, capitaine entreteu sur les galères de France en 1633, époux en 1636 de **Louise de Menou**, qu'il avait «enlevée et ravie». A la requête de l'Abbesse de Notre-Dame de Liens, il fut condamné, pour ce rapt, à avoir la tête tranchée, mais comme l'aventure s'était terminée par un mariage, il fut absous en vertu d'un arrêt du 3 avril 1645 ; D) **Madeleine**, mariée à Paris, par contrat du 05/09/1607, à **Bernard de Conti** (Conti : «D'or, à un lion de gueules, chargé de trois bandes de vair» (Bibl. Nat. : cabinet d'Hozier, vol. 103, dossier 2757 ; carrés d'Hozier, vol. 608, p. 199 ; nouveau d'Hozier, vol. 78 et 318, dossiers 1462 et 5408).), écuyer, seigneur d'Argicourt, en Picardie, veuf de **Louise de Poisieux**, fils de François, écuyer, sieur de Gaucourt, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, et d'**Isabelle de Laulhier**.

Dans une transaction, datée du 9 mai 1613, il est dit que : «**Bernard de Conti** avait été chassé de la maison paternelle à l'âge de 13 ans et que, se voyant délaissé par sa famille, il se trouva forcé, par la nécessité, à l'âge de 26 ans, d'épouser une femme de 70 ans, fille du feu sieur comte de Valleri, de bonne et grande maison ; qu'il avait été déshérité par le testament de ses parents, en date du 16/02/1608, et un codicile du 10/01/1610 ; qu'enfin son frère annulait les clauses de ce testament en ce qui concernait la déshérence du dit Bernard». Devenu veuf, Bernard épousa, par contrat du 16/05/1632, **Marie Bonin**, fille de Charles, chevalier, seigneur de Corpoi et autres lieux, et de **Marie de Sanzay**.

Tranchelion en Touraine

Isabelle de Menou fut apanagée de la seigneurie de Sennevières, qu'elle porta dans la maison de **TrancheLion**, par son mariage avec **Guillaume de TrancheLion**, chevalier, seigneur de Marteau, puis de Palluau, auquel Geoffroy de Fougères rendit par aveu la moitié de la grande dîme de Bridoré, l'an 1419, à cause de sa seigneurie de Sennevières. Ses enfants furent **Jean de TrancheLion**, seigneur de Palluau, et Jeannet qui suit. La famille de Menou, l'une des plus anciennes de la province, s'est maintenue jusqu'à nous en Touraine, dans les branches de Boussay et Dumée, ainsi qu'en Nivernois et Auxerrois, par la branche de Chamisay et du Chiron.

Jeannet de TrancheLion (alias **Guillaume**), seigneur de Sennevières, puîné de Jean, qui eut en partage la baronnie de Palluau, épousa **Marguerite Chévrier** de la maison de Paudy. De ce mariage sortit un fils unique. **Antoine de TrancheLion**, seigneur de Sennevières. Le chapitre de l'église de Tours lui rendit aveu pour la Tour Ysoré, en 1545. Il n'eut qu'un fils de son mariage avec **Antoinette de Siry**.

Gabriel de TrancheLion, chevalier, seigneur de Sennevières, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III, épousa **Renée**, fille de **René de Marray**, seigneur de la Roche-Chargé, auprès d'Amboise, dont il eut **Charles** qui continua la postérité ; **François**, **Antoinette**, mariée à **Charles Guénand**, seigneur du Breuil-Guénant, et **N. de TrancheLion**, épouse d'**Emery du Puy**, seigneur de la Roche-Peloquin.

Charles de TrancheLion, seigneur de Rochefort, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Châtillon-sur-Indre. Ce fut en sa faveur que Louis XIII érigea en baronnie la terre de Sennevières. Il épousa en 1598 **Jeanne**, fille d'**Honorat Ysoré**, baron d'Hervaut, seigneur de Pleumartin, de Coiron et du Grand-Bossay. Sa mère était **Marguerite Babou**. De ce mariage vinrent plusieurs enfants, entre autres **René**, seigneur de Bussy en Bourbonnais ; **Charles**, destiné à l'Eglise, et **Charlotte**. La seigneurie de Sennevières, ayant été saisie sur eux, fut vendue par décret à **Bertrand de Grateloup**, écuyer, sieur Dufay, capitaine au régiment de Piémont et sous-lieutenant du duc d'Épernon à Metz.

TRANCHELION

Annexe : Divers & alliances Séguier, Bonneval & Mauvoisin

Aveu Tranchelion pour Palluau :

12 novembre 1365 : Charte de l'aveu par **Hugues Tranchelion** de la seigneurie de Palluau (Archives départementales de l'Indre. 12 J 12) :

*"De vous très noble, haut et puissant reddoutable prince et seigneur le roy de France je, **Huguenin Tranchelion**, escuier, seigneur de Paluau a cause de **Johanne Peanne** ma femme, tient, advoe a tenir au regart du chasteau et chastellenie de Chastillon sur Indre a foy et homaige lige a quarente jours de chevaucée quant ve[n]ant a chevaucher, compté alée et venue quant je me pars de mon chastel, les chouses qui s'ensiguent 2 : premierement a mon domaine, a cause que dessus est dit, mon chastel, ville et chastellenie de Paluau, exepté ce que monsieur **Geuffroy de Paluau**, chevalier, a en ladicte ville de Paluau, ou 3 toute seigneurie, justice, revengence 4, hautez, meanne 5 et basse, et ou tout ce qui s'en despant et puit despendre et appartenir. Item les foys et homages liges et touz autres a devoir que mes homes et subgiez me doivent par raison et a cause de mondit chastel et chastellenie et ressort, et les maisons et chasteaux jurables et randables a mes homes et femmes de servise et de serve condicion et autres, ou tout les droiz, destroy 6, seigneurie, revengences..."*

Alliance Séguier

Claude Séguier, seigneur de la Verrière et d'Antilly, maître particulier des Eaux-&-Forêts, Gentilhomme servant du Roi Charles IX, Chambellan ordinaire de François, duc d'Alençon ép. 22/09/1567 **Judith du Puy** ° peu avant 18/01/1550 (Paris, Saint-André des Arts, bapt.) (fille de Clément (1506-1554) et de Philippotte Poncet)

dont **Judith Séguier** qui ép. **Charles de Tranchelion**, seigneur d'Ermenonville.

Judith Séguier et **Guillaume II de Montigny** sont les tuteurs des enfants de **Samuel de Fortbois** en 1615 & vendent cette année-là la terre de Presles à **Marie de Fortbois**, veuve de **Guillaume du Verrail**.

Guillaume II de Montigny, écuyer de la Reine, Gouverneur de Château-Thierry et de Dieppe, capitaine des Gardes à la suite du duc de Longueville se maria deux fois et la seconde en 1606 avec **Judith Séguier** (fille de Claude, seigneur de la Verrière, et veuve de Samuel de Fort-Bois, seigneur de Villiers-Saint-Benoît). Du 1^{er} lit, il avait un fils, **Philippe de Montigny**, né en 1601, qui sera fait comte de Montigny, baron de la Coudraye et de Long ; enfin Gouverneur de Dieppe et capitaine des Gardes, comme son père, au régiment de Longueville.

Samuel de Forboys (Fortbois), 1^{er} homme d'armes de France, et **Judith Séguier** :

«par leur contrat de mariage, **Thomas de Forboys**, écuyer, sieur de la terre & seigneurie de Presles et lieutenant de la garde Ecossoise du corps du Roi, père de **Samuel de Forboys**, cède à son fils la terre & seigneurie de Presles, située au village de Villiers [-Le-Bacle] et **Claude Séguier**, écuyer, sieur de La Verrière, conseiller du Roi & maître des Eaux-&-Forêts de la Prévôté & vicomté de Paris, et **Judith du Puy**, sa femme, père et mère de **Judith Séguier**, promettent de donner aux futurs époux une somme de 10.000 £ tournois, dont 400 £, la veille des "espousailles". Au bas de l'acte se trouvent le reçu délivré par **Samuel de Forboys** et par **Judith Séguier** de la somme de 400 £ tournois mentionnée au contrat et la ratification par **Thomas de Forboys** de la donation par lui faite à son fils et mentionnée également au contrat».

Notice n° 4094 Archives nationale Y//132-Y//139 - fol. 91

Châtelet de Paris. Y//132-Y//139. Insinuations (27 juillet 1592 - 30 décembre 1600)

Alliance Bonneval :

Aude de Tranchelion ép. 1315 **Jean II de Bonneval**, chevalier, seigneur dudit lieu (fils de Jean 1^{er} et d'Alix d'Aixe)

d'où 5 fils & 7 filles dont **Bernard de Bonneval** + 1403 Evêque de Limoges

Archives Eure-&-Loir (28)

http://www.archives28.fr/_depot_image_ad28/_depot_arko/articles/50/consulter-le-document_doc.pdf

B. 77. (Liasse.) - 140 pièces, papier.

1717-1722. - Apposition de scellés sur les effets demeurés, après le décès

de **Gaston de Tranchelion**, au château de Ponteauleux, et inventaire desdits effets.

B. 78. (Liasse.) - 130 pièces, papier.

- Lettres de terrier pour Armenonville, Gas et Hanches.

"Les fiefs du Bourbonnais : Lapalisse : notes & croquis",

Aubert de La Faige & Roger de La Boutresse 1896

Jean Tranchelion, seigneur des Marteaux, capitaine de Billy de 1466 à 1471

(près Saint-Germain-des-Fossés)

Tours, Jaloignes, Jean - 02/01/1497

Obligation de noble et puissant seigneur **Gilles de Tranchelion**, écuyer, seigneur de Palluau, et demoiselle **Blanche de Montbron**, sa femme, **Charles de Tranchelion**, écuyer, frère du susdit, vénérable h. et discrète personne maître Jehan Godeau, chanoine de Tours, et Jehan Godeau, son frère aîné, envers hon. h. Nicolas Gaudin, marchand à Tours, pour prêt de 1200 £. t. , savoir 968 £. prêtées ce jour aux susdits et 210 £. dues par noble et puissant seigneur messire Eustache de Montbron, chevalier, vicomte d'Aunay, seigneur de Maulévrier, beau-père dudit Gilles, par cédule du 5 avril 1491 (n. st.) et 30 l. dues par le même par cédule du 8 avril 1491 (n. st.), les dites 1200 l. payables à Pâques. En marge : quittance donnée par N. Gaudin , le 14 août 1497.

2 janvier 1496-97. Dépôt: Tours AD37 - Cote: 3E1/5

Alliances Mauvoisin de Rosny :

«**Jean Mauvoisin**, baron de Saint-André en la Marche, ép. Agnès d'Ivry, dont il eut **Jeanne Mauvoisin**, femme de **Guillaume du Fresne**, fils de Guillaume, & petit fils de Raoul, seigneur du Fresne (selon les Mémoires de Mr de S. Georges Moges) et d'**Agnès de Courtenay**, fille naturelle de **Robert de Courtenay**, seigneur de Conches et de Nonancourt, Bouteiller de France, fils de **Pierre de France** & petit-fils du Roy Louis VI «Le Gros», desquels sortit Gilles, seigneur du Fresne marié à **Isabeau d'Illyers**, fille de Pierre, seigneurs d'Illyers : d'autre-part **Charles Mauvoisin de Rosny**, seigneur de Brunelles, fut conjoint avec **Edeline de Couësme** fille de **Brisegaut de Couësme**, seigneur de Lucé, dont Jacqueline femme de **Jean de Kaerbout**, & **François de Rosny**, dit **Mauvoisin**, seigneur de Brunelles, qui de **Jeanne de Trenchelion** eut **Lancelot de Rosny**, seigneur de Brunelles & de la Murinière, qui de **Marie Aubry**, dame des Radrets engendra **Félice de Rosny**, femme de **Louys de Billy**, seigneur de Courville. D'ailleurs **Marguerite de Rosny**, dame d'Aunel, estoit femme de **Pierre de Heilly**, chevalier, & soeur de Guy, seigneur de Rosny, & de **Jacquette Mauvoisin de Rosny**, dame d'Arennes, épousa **Léger d'Orgesin**, dont sortit **Isabeau d'Orgesin**, femme de **Mathieu d'Ailly**, seigneur d'Arennes, Chambellan du Roy Charles VI, Sénéchal du Boulonnais, Bailly de Ponthieu, fils de **Robert d'Ailly** & de **Marguerite de Piqueny (Picquigny)** : mesme l'alliance de cette Maison de Rosny, Mauvoisin se voit redoublée, avec celle de Harcourt, **Jeanne Mauvoisin de Rosny**, ayant receu pour époux **Robert de Neufbourg**, sire de Livarot, Capitaine de Touque(s).»

TRANCHELION

Annexe : Divers & alliances Cafardel

"Illustrations de la noblesse européenne"

Abbé D'Ormancey & vicomte de Fréjacques, 1848

On trouve, dans une charte latine du XI^e siècle, que **Géraud de Bonneval**, chevalier, qui forma de premier degré connu, possédait, à cette époque, la châtellenie de la sénéchaussée de Limoges, au duché d'Aquitaine, dont le Berry faisait partie. On croit qu'il fut père de **Roger**, marié à **Anne de Lestrangle**, du sang des Duras, dont naquit deux fils, **Jean de Bonneval**, chevalier, qui servit avec distinction en qualité de capitaine d'une compagnie de gens d'armes, dans la province du Limousin, sous le gouvernement d'**Audebert, sire de Sassenage**, et se signala à la bataille de Taillebourg, gagnée en 1242, par Louis IX sur Henri III, Roi d'Angleterre, et le comte de la Marche, coalisés. Ce seigneur avait épousé noble demoiselle **Eude de Tranchelion**, qui portait, dit Palet, «de gueules, au lion d'argent, percé sur le dos d'une épée & poignée du même, mouvante du canton droit. » L'époque de sa mort est inconnue.

Montre d'armes en Normandie (1470) :

«Du jeudy dixième jour de janvier 1470 (as ?)

Monstres faites à Escouyes des nobles du Baillage de Gisors & Vicomté de Gournay :

Monsieur **Guillaume de Rouville**, chevalier, se présente esdites monstres, armé de harnois complet, avec lui deux pages, l'un portant sa lance et l'autre une hache d'armes, et six archers, armés de brigandines, salades, arcs et troussees à douze chevaux, 1 homme d'armes, 6 archers.

La Chastellenye d'Andely.

Jehan le Sec qui, à la derraine monstre, s'étoit présenté armé de harnois complet, ung page portant sa lance en sa compagnie 2 archers, 1 coustiller, se submist servir ou bailler homme suffisant, en semblable habillement et nombre de personnes, pour ce 1 homme d'armes, 2 archers, 1 coustiller. **Pierre de Villers**, armé de harnois complet, ung page portant sa lance et ung homme en brigandine, pour ce 1 homme d'armes, 1 coustiller.

Messire **Roger de Lomchamp** présenta pour lui **Jehan Chauvin** et **Jehan de Poitou**, armez de brigandines, sallades et vouge, pour ce 2 vougers.

Pierre Picart, armé de brigandine, sallade, et ung page portant son vouge, pour ce 1 vouger.

Regnault de Trenchelyon, armé de harnois complet, avec lui ung page portant sa lance, pour ce 1 homme d'armes.»

«Nobiliaire universel de France, ou recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume», Nicolas Viton de Saint-Allais, 1815.

Alliance Cafardel / Menou :

Françoise de Tranchelion épouse **César de Cafardel**.

Elle serait morte à Yermenonville le 15/04/ 1613

«Le 1^{er} jour d'avril 1611, noble damoiselle **Marie**, fille de noble homme **César de Caphardel**, et de damoiselle **Françoise de Tranchelion**, ses père & mère, a esté baptisée et nommée par noble homme **Hélion de Tranchelion**, seigneur de Ermenonville, et damoiselle **Marguerite de Trenchelion**, femme de noble homme **Jacques Mélan**.»

«Le 13 de février 1643, ont esté faictes les cérémonies du baptesme de **François Gaston**, filz de messire **Henry de Caffardel** et de Mlle **Loyse de Menou**.

Les parein et mareine estoient messire

Gaston de Pédoue, sieur d'Attonville, et Mlle **Françoise-Juliette de Boislève**.

Signé : **Gaston d'Attonville** ; **F. J. de Boilesve**.»

Cafardel : «D'argent, à quatre flèches brisées de sable».

Enfin, en 1615, **César de Cafardel** était écuyer de Mgr de Gondy, Evêque de Paris. De concert avec **Françoise de Tranchelion**, sa femme, il acquit la terre et seigneurie d'Hiemenonville ou Germenonville et en rendit aveu au duc de Chartres, le 08/03/1626. De ce mariage naquit **Henri de Cafardel**, écuyer, seigneur de Germenonville, capitaine entretenu sur les Galères de France en 1633, époux en 1636 de **Louise de Menou**, qu'il avait «enlevée et ravie». A la requête de l'Abbesse de N.-D. de Lians, il fut condamné, pour ce rapt, à avoir la tête tranchée, mais comme l'aventure s'était terminée par un mariage, il fut absous en vertu d'un arrêt du 03/04/1645. Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 : Archives civiles, série E (Supplément), Garnier, 1871.

Archives diverses :

«Les pays de la Loire moyenne dans le Trésor des chartes :

Berry, Blésois, Chartrain, Orléanais, Touraine, 1350-1502» :

Archives nationale, JJ 80-235 / [catalogue d'actes] éd. par Bernard Chevalier,..1993

2326. - 1413, avril. Paris.

«Rémission en faveur de **Bertrand de Tranchelion**, écuyer, pour le meurtre commis à La Celle en Berry de frère **Etienne de La Chapelle**, prieur de Sainte-Cécile, à qui il avait dérobé une bourse» (167, n° 88, fol. 126 v).> cf p.3 ? (un Jean de Tranchelion, écuyer, est dit seigneur de Sainte-Cécile).

2619. - 1440, 20 août. Conflans-Sainte-Honorine.

«Autorisation de fortifier le village de Marteau donnée à **Jean Tranchélon**, écuyer, seigneur du lieu»

(176, n° 380, fol. 268). > cf p.4 ?

2622. - 1441, 12 décembre. Saumur.

«Autorisation d'achever la fortification du lieu des Roches-Tranchelion en Touraine commencée avec l'accord du seigneur châtelain, donnée à **Guillaume de Tranchelion**, sire de Palluai, chevalier & Chambellan du Roi»

(176, n° 395, fol. 274).> cf p.4 ?

2623. - 1441, 22 décembre. Saumur.

«Amortissement accordé à **Guillaume Tranchelion** de la donation faite par Guillaume Orry, son beau-père, pour doter une chapellenie à Avon dans le diocèse de Tours»

(176, n° 396, fol. 274). > cf p.2 ? : Ouvoie, Orcy = Orry ?

Archives Départementales de la Nièvre - Inventaire sommaire - série 2F - Fonds du Bourd de Bozas - tome I, titres de familles et preuves de Noblesse - Paul Destray et André Biver, 1932
«Contrat de mariage (à Meillant, 13/05/1635) entre **François de La Roche-Aymon** et **Anne de Chery** ; Sont présents : **Gabriel de Tranchelion**, Prieur à Dun, et **Jean-Charles de Tranchelion** seigneur du Bois-buard ; & **Louise de Brichanteau**, épouse de **Claude de Régnier**, baron de Guerchy.»

TRANCHELION

Annexe : Divers, Alliance Menou & Les Roches-Tranchelion

Lettres de Catherine de Médicis entre 1519 et 1589. Tome 11 / publ. par le Comte Hector de La Ferrière,... [puis] par M. le Comte Baguenault de Puchesse,...

Gabriel de Tranchelion seigneur de Sennevière. Cité : Représentant de la France aux Pays-Bas (contemporain de l'expédition de François, duc d'Anjou... 1582)

"Histoire de l'Abbaye royale de Mozat : ordre de Saint Benoit", Hippolyte Gomot, 1872

«C'est à l'Abbé Pierre VII de Vallière (1294-1309) qu'il faut faire remonter la célébrité de l'école monastique de Mozat. **Bernard de Tranchelion**, un de ses successeurs, fit ouvrir dans le couvent, en 1350, un cours de langue hébraïque par un maître orientaliste qu'il avait fait venir à grands frais. Cette étude se maintint florissante pendant de longues années à Mozat.»

"Etat de la maison du Roi Louis XIII, de celles de sa mère, Marie de Médicis, de ses soeurs, Chrestienne, Elisabeth et Henriette de France... : comprenant les années 1601 à 1665", Eugène Grisele, 1912

François de Tranchelion, écuyer d'écurie en 1619, dans la Maison du Roi Louis XIII, remplace le sieur de Cury jusqu'en 1640.

"Histoire d'Auvergne", Tome I, chanoine Pierre Audigier, 1899

Maison de La Roche du Ronzet (Hist gén. de la Maison de La Roche, Ambroise Tardieu, 1892)

«**Jean de La Roche**, sieur de Giac, qui eut de **Gaspar(d)e de Trenchelion Jean de La Roche**, sieur du Ronzet et de Giac II, qui fut père, par **Antoinette de Murat-Tisonnière**, de **Joseph de La Roche**, sieur du Ronzet et de Giac, qui laissa, de **Charlotte de La Faye**, **François de La Roche**, sieur du Ronzet et de Giac, allié avec **Marguerite de La Borde**, dont il eut **Joseph de La Roche**, sieur du Ronzet et de Giac, qui épousa, en 1647, **Gabrielle de La Blanchisse** qui laissa **Jean de La Roche III**, sieur du Ronzet et de Giac, marié avec **Françoise de Bardou**.»
Cette maison porte "bandé d'azur & d'or de sept pièces" .

"Preuves de la noblesse d'Auvergne", 2, Dr de Ribier, 1907-1933

Gabriel de Châteaubodeau, chevalier, seigneur de Saint-Fargeol et Fez, mestre de camp de cavalerie sous le prince de Conty, marié le 01/07/1653 à Dlle **Marie-Anne de Tranchelion**, fille de **Charles**, seigneur de **Beaubert (Boisbuart)** et de dame **Françoise de Dich (Biet ?)**

"Catalogue analytique des archives de M. le baron de Joursanvault, contenant une précieuse collection de manuscrits, chartes et documents originaux", Tome 1, de Gaulle, 1838 : **Etienne de Tranchelion**, Prieur de Saint-Jean-en-Grève, reçoit une rente du comte de Blois (1366)

Menou

Preuves de l'histoire de la maison de Menou / par A.-F.-J. Borel d'Hauterive

Louis de Menou, seigneur du Méez-de Menou, Pellevoisin, Loigny, La Boutelaye, Couzières et Nantillay, est mort en 1462, à l'âge de soixante ans ; l'anniversaire de **Jeanne de Thais**, sa femme, se célébrait en l'église collégiale de Loches, le 3 mai de chaque année.

Jean de Menou, fils aîné de Louis, seigneur du Méez, et de **Jeanne de Thais**, épousa, le 06/12/1455, **Olive de Graçay**, dame de La Maisonfort, fille de défunt **Jacques de Graçay** et de **Jeanne Rouye** de Menetou-sur-Naon, par contrat passé en la Cour de Châtillon : devant laquelle comparurent, pour donner leur consentement, les père & mère de **Jean de Menou**, la mère de la future, avec son second mari, **Jean de Tranchelion** ; et, comme témoins, **Guillaume de Tranchelion**, seigneur de Palluau, et **Philippe de Tranchelion**, seigneur de Remenonville, tous fils d'**Isabeau de Menou**, dame de Palluau et de Sennevières. Il fut convenu que si ledit **Tranchelion** survivait à sa femme, il aurait, sa vie durant, la jouissance de la terre de la Maisonfort ou de celle de Gournay, à son choix, et que, dans le cas où **Jean de Menou** viendrait à décéder avant son père **Louis de Menou**, celui-ci assignerait pour douaire à ladite **Olive de Graçay**, quarante écus d'or de rente que lui et sa femme venaient d'acquérir desdits **Tranchelion** sur la terre de Gournay. (Original au Méez.)

Les Roches-Tranchelion :

porta successivement les noms de :

Esterlas de Tranchelion (07/1254, rôle d'Armes Bigot),

Esteylle Tranchelion (~1280, Armorial du Vermandois),

Les Roches Tranchelion (1441),

Tranchelion (1454, Armorial du Berry),

Les Roches Tranchelion (1469),

Les Roches Tranchelion (1639, rôle des fiefs de Touraine, rôle de Chinon),

Les Roches Tranchelion (XVIII^e siècle, carte de Cassini),

Les Roches Tranche Lion (1831, cadastre),

Les Roches Tranchelion (1972, cadastre).

Cet ancien fief relevait de la châtellenie de L'Île-Bouchard à foi & hommage lige & 40 jours de garde. On y voit les ruines d'un château bâti au XV^e siècle par la famille **Tranchelion**, originaire du Limousin. Près de ce château était une chapelle, placée sous le vocable de Sainte-Marie-Madeleine, et qui fut remplacée par l'église collégiale. Cette chapelle avait été fondée, en 1440, par **Guillaume de Tranchelion**.

En 1420, le fief des Roches appartenait à **Guillaume Ouvoie**, qui eut une fille unique, **Guillemette**, mariée à **Guillaume de Tranchelion**, seigneur de Palluau, chevalier & Chambellan du Roi. Celle-ci eut en dot la terre des Roches-Tranchelion. Le 12/12/1441, **Guillaume de Tranchelion** obtint l'autorisation d'achever les fortifications des Roches.

Guillaume reçoit le Roi et son Grand-Conseil dont il fait parti en son château, en 1449. Situé à deux kilomètres à l'Est du bourg d'Avon Les Roches, dans un site pittoresque, se trouvent les ruines du château et de la Collégiale des Roches-Tranchelion. En 1420, le fief des Roches appartenait à **Guillaume Ouvoie**, dont la fille épousa **Guillaume de Tranchelion** et reçu le fief en dot. En 1469, ce domaine passa aux mains du Panetier de Louis XI, Hardouin de la Touche. Il fut plus tard la propriété de la famille de **Montgomery**, puis de celle des Dufort, des De Beauvau et des Choiseul-Praslin. C'est dans ce château que le Roi Charles VII assemble son Grand-Conseil le 17 juillet 1449 et part pour la dernière campagne militaire qui bouta les Anglais hors de France et termina la Guerre de Cent Ans. En 1559, le chateau a servi de refuge temporaire au Comte de Montgomery après qu'il ait provoqué involontairement la mort du Roi Henri II lors du tournoi du 30 juin 1559, il choisit de s'exiler en Angleterre dès le mois d'août.

15/03/1429 : aveu de La Cosdre (ou Coudre, par. (act. commune) de Thuré) par **Guillaume de Tranchelion**, à cause de dame **Guillemette Orrye (ou Ouvoie)**, sa femme. Hommage lige (et 4 £ aux aides. Justice moyenne & basse) devant Estienne de La Fouchardière, Procureur de Tranchelion. 13/03/1429 - Aveu du Plesseys (Plessis) de Bonnay (commune de Saint-Gervais-les-trois-clochers) par **Guillonnet de Tranchelion**, à cause de **Guillemette Orrye**, sa femme. hommage lige ; 12 £ aux aides. Haute, moyenne & basse justice.

TRANCHELION

Annexe :

Le Coudray, 28

28 Le Coudray, Commune de Bailleau-Armenonville :

Le Coudray, paroisse de Bailleau-sous-Gallardon, 1360-1496 (A.D. 28-G 135) ;

Amauri de Maintenon, seigneur du Coudray, 1366 ;

Robert de Maintenon, seigneur du Coudray, 1385 ;

Le Coudroy, avril 1400 (A.N.-JJ 154, n° 713, fol. 405 v°) ;

Héliou de Tranchelion, seigneur du Coudray, 1464 ;

Le Coudray, 1480-1760 (A.D. 28-G 133) ;

Guillaume de Tranchelion, seigneur du Coudray, 1502 ;

Antoinette de Tranchelion, épouse **Martin de Courtalain**, dame du Coudray, 1515 ;

Antoine Plumé, seigneur du Coudray, 1527 ;

François de Courtalain, seigneur du Coudray, 1560 ;

Hommage de la chastellenie du Coudray & appartenances, mouvant des duché & Grosse Tour de Chartres, rendu par **Antoinette de Pons**, marquise de Guercheville, dame d'honneur de la Reine-Mère, veuve de **Charles du Plessis**, chevalier des Ordres du Roi, conseiller aux Conseils d'État & Privé, 1^{er} écuyer du Roi, Gouverneur & lieutenant-général en la ville, prévosté & vicomté de Paris, et chevalier d'honneur de la Reine-Mère, seigneur de Liancourt, baron de Gallardon, de Montfort-Le-Rotrou & autres lieux, possesseur pour moitié à cause de la communauté entre elle et le défunt, moitié en raison des clauses de son contrat de mariage, 29/07/1621 (A.N.-P 181, n° 7) ;

Roger du Plessis de Liancourt, seigneur du Coudray, 1627 ;

Feu **Charles de Morant**, escuier et seigneur du Couderay, 10/10/1666 (A.C. de Soulaire-GG 1) ;

Feu **Charles de Morant**, escuier, en son vivant seigneur du Coudray, Gouverneur du Fort de Sainte-Marie de La Lerne en Piedmont, frontière de Pignerolle, lieutenant colonel, 29/01/1674 (A.C. de Soulaire-GG 6) ;

Jacques-René de La Brune, seigneur du Coudray, 1711 (A.D. 28-B 162) ;

Auguste-Léon de Douillon de Bourelles, seigneur de Galladron et du Coudray, 1764 (A.D. 28-G 135)

http://denisjeanson.fr/site_toponymie/lettre_c/lieux_cou/coudray.html

Famille ORRY (seigneurs des Roches) :

Guillaume Orry, seigneur des Roches :

«Le 2 juin, le Dauphin rendit une ordonnance importante, par laquelle il enjoignait au Gouverneur et gens du Conseil du Dauphiné d'assembler les États de la Province pour aviser aux moyens de résister à l'Empereur. De Tours, il se rendit à Saumur, où il avait convoqué les États de Poitou, et à Angers, où il assista à un service pour le repos de l'âme du Roi Louis.

La reine Yolande avait ménagé dans cette ville une entrevue entre son gendre et le duc de Bretagne, Jean VI ; par ses soins, un traité fut conclu (2 juillet) pour mettre fin à la lutte engagée, depuis plusieurs années, par les gens du comte de Richemont, frère du duc, alors prisonnier en Angleterre, relativement à la possession de la seigneurie de Parthenay.

[Le texte du traité est dans D. Fonteneau, vol. XXVI, p. 339, d'après l'original aux archives du château de Thouars. Voir Ledain, Histoire de Parthenay, p. 312.]

Le Dauphin envoya le 10 juin au seigneur de Parthenay, relativement à ce traité, Geoffroy, vicomte de Rochechouart ; Jacques, seigneur de Montberon ; Guillaume Toreau, conseiller & maître des requêtes de l'Hôtel & Chancelier de la Reine Isabeau ; Jean de Vailly, conseiller & Président du Parlement ; Guillaume Taveau, seigneur de Mortemer, Chambellan du Roi ; frère Jean de Vivonne, Commandeur de Champguillon & de l'Isle-Bouchart (Bouchard) ; **Guillaume Orry**, seigneur des Roches, et maître Guillaume de Lucé.

- Quittances, vol. 51, n° 5184, 5185, 5189, 5191. (Il existe une lettre originale de Charles, datée d'Angers le 21 juin et contresignée par Hugues de Noé, relative à cette ambassade).

«Gui V (Turpin) n'assista pas au second mariage de Lancelot en 1398, mais il délègua pour le représenter, entre autres, un certain Maurice du Prez, dont l'acte de procuration spécifie bien qu'il habite Crissé, et comme homme d'affaires, **Guillaume Orry**, anobli en 1403, qui, lui, habite aux Roches (lesquelles "Roches" deviendront sous peu "Roches-Tranchelion").»
Bulletin de la Société archéologique de Touraine, Volume 46, n° 2000
dans : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6543840q/f277.image>

«Dans les titres latins, les principales orthographes employées sont : **Oirici, Orrici, Ourrici, Ulrici, et quelquefois Olicus, Orricus, etc.**, presque toujours sans la lettre initiale H. Dans les titres français : **Hauric, Haury, Horic, Horric, Horri, Horry, Horiq, Hory, Hourric, Hourry, etc.**, assez souvent aussi sans la lettre initiale H. Ce nom, malgré ces différentes variantes, est néanmoins constaté le même, puisque, comme le fait remarquer Lacroix, généalogiste de l'Ordre de Malte, ces variations s'appliquent, dans «les mêmes titres, aux mêmes individus ou à leurs enfants et collatéraux».

Notice historique et généalogique sur la famille Horric dans : Annuaire de la Noblesse de France... Borel d'Hauterive (1882 ?)

(HORRIC : Angoumois, Saintonge, Poitou, puis Guyenne, Bretagne & Normandie)

TRANCHELION

Annexe : La Roche-Chargé, Chartrain

Chargé - La Roche :

Ce domaine s'est appelé successivement :

La Roche de Chargé (1536 & 1540),

La Roche Chargé (1638),

La Roche Chargé (1639, rôle des fiefs de Touraine, rôle d'Amboise),

La Roche Chargé (1648, 1653, 1671 et 1677),

La Roche Chargé (1714, acte notarié),

La Roche Chargé (1740, état du domaine d'Amboise),

La Roche Chargé (1754, acte notarié),

La Roche (XVIII^e siècle, carte de Cassini),

La Roche (1827, cadastre),

La Roche Chargé (1869, acte de vente),

La Roche (1939, cadastre).

Cet ancien fief relevant du château d'Amboise, à foi & hommage lige, appartint :

en 1370, à **Guillaume de Marray**, écuyer.

en 1416, à **Jehan de Marray**, écuyer, marié à **Marguerite de Perusse**.

en 1481, à **Pierre de Marray**, écuyer, marié à **Perrine Guénand**, fille de **Pierre Guénand** et d'**Alix de Charenton**.

en 1558, à **Geoffroy de Marray**, écuyer, marié à **Jeanne de la Touche**.

en 1568, à **François de Marray**.

en 1580, à **René de Marray**, écuyer.

en 1621, à **Renée de Marray**, femme de **Georges de Sorbiers**, seigneur des Pruneaux, et veuve de **Gabriel de Tranchelion**, chevalier, Gentilhomme de la Chambre du Roi.

en 1631, à **René de Tranchelion**, écuyer, seigneur de Bussy.

en 1648, à **Louis de Tranchelion**, écuyer.

en 1674, à **François de Guénand**, écuyer, seigneur de Vitray, qui rendit foi & hommage le 29/05/1677.

en 1695, à **François Forcadel**.

à **Jean Bouteroue d'Aubigny**, écuyer, grand maître des Eaux-&-Forêts du département de Touraine, Anjou & Maine, secrétaire du Roi d'Espagne.

en 1714, à **André Drot**.

en 1740, à **Louis de Conflans**, marquis d'Armentières, Brigadier des armées du Roi, marié à **Adélaïde-Jeanne-Françoise d'Aubigny**.

à **Étienne-François, duc de Choiseul**.

à **Fiacre Lemoine du Bois d'Arcy**.

en 1869, à **Auguste Bacquet** (acte du 15/10/1869, vendu par **Henriette-Georgine-Charlotte de Charmont**, femme d'**Achille-Charles-Louis de Susleau de Malroy**, général de brigade).

en 1883, à **M. Chesnier du Chêne**.

en 1912, à **Julia Allard**, veuve d'**Alphonse Daudet**

"Pièces détachées : pour servir à l'histoire du diocèse de Chartres : études & documents" Métais, 1899

Jeanne Tranchelion ép. **Hue Morignon**

Bertranne Tranchelion ép. **Philippe de Sailly**

Helion de Tranchelion ép. **Marguerite Aubry**

Un **Guillaume de Tranchelion** qui vivait en 1340, avait épousé **Isabeau de Menou**, fille de **Jean de Menou**, chevalier. Il en eut deux, fils : **Guillaume**, mari de **Guillemette du Rocher**, et **Jean**, seigneur de **Simonières** (? **Sennevières** ?).

Hélion de Tranchelion, fils de **Guillaume**, chevalier, est seigneur de **Remenonville-les-Gallardon** et du **Coudray**, en 1454, sans doute par héritage. Il était mort après 1492 et avant 1497.

Il avait eu de sa femme **Catherine de Rosny** (morte avant 1521), **Jean**, l'ainé, qui suit, **Guillaume**, **Charles**, **Jeanne**, qui épousa **Hue Morignon** (seigneur d'Anet ?), **Antoinette** femme de 1) **Guillaume de Lailly**, et de 2) **Martin de Courtafain**, sieur de **Moynville en Beauce**.

Jehan de Tranchelion, écuyer était mort le 20/03/1521. Il ép. 1489, **Marguerite de Hallenvilliers** dont il eut : ? **de Tranchelion**, son successeur et fils aîné, qui épousa en 1522 **Jehanne de Richebourg**, qui était veuve en 1539 ; **Robert**, sieur de **Gobine**, mari de **Marguerite de Rastard** (**Buscat**), et **Bertranne**, femme de **Philippe de Sailly**.

Hélion de Tranchelion, escuyer sieur de **Remenonville** près **Gallardon**, épousa **Marguerite Aubry**, fille de **Christophe Aubry**, seigneur du **Radray** (ou **Radré**) au **Maine**. Il avait pour frères ? (ou neveux ?) : **Gaston**, sieur de **La Roche**, époux de **Marie de Saint-Rémy**, fille de **Jacques de Saint-Rémy** et de **Yolande de Loré**. celle-ci fille de **Ambroise de Loré** ; et **Robert** mort en 1558.

Hélion de Tranchelion, écuyer, qui en 1629, donnait 9 quartiers de terre, était sans doute fils du précédent **Hélion** Ce fut lui qui vendit sa terre à (**Philbert** ?) du **Mesnil Tardieu**, qui était seigneur d'**Armenonville** en 1637, tandis qu'**Alexandre de Tranchelion** n'était plus que seigneur de la **Tourneuve**, à **Hanches**, en 1665.

Avant les **Fleurian**, nous trouvons dans le même registre comme seigneurs d'**Armenonville** messire

Hélion de Tranchelion, escuyer, qui donna 9 quartiers de terre à la chapelle en 1629 ;

Alexandre de Tranchelion, seigneur de la **Tourneuve**, à **Hanches**, et **Juliette de Boislève**, sa veuve en 1660 ?

[possibilité postérité de Robert > Charles]

«15 juin 1555, noble homme **Robert de Tranchelion**, écuyer, seigneur de **Gobienne** (**Gobine** ?) et de **Remenonville** en partie, et damoiselle **Marguerite de Buscat**, son épouse, considerans qu'ils ont vescu par trente ans et plus en estât de mariage et y ont acquis quelques temporelz, .. ne leur est demouré que ung seul filz, **Charles de Tranchelion**, lequel encore est détenu captif et prisonnier entre les mains des ennemys de ce roialme en la ville de **Monette** en **Hainau**(l)lt (entre **Namur** et **Dinant**), et qu'ilz ont fait plusieurs diligences et sollicitations pour le rachapter et mettre en liberté, à quoy n'ont encore pu parvenir ; pour ces causes, etc. donnent par don mutuel irrévocable entre vifs ung à l'autre tous et chacun les meubles, etc., pour en jouyr par le survivant par usufruit si ledit **Charles**, leur fils est encore vivant, sinon pour en Jouir lesdits survivants en toute propriété, etc.»

TRANCHELION

Annexe : Normandie ?

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Maritime, 1930

Un **Guillaume de Tranchelion** était sculpteur, décorateur & entrepreneur maçonnerie (notamment à Fontainebleau et/ou Chenonceaux ?)

«Je Guillaume Tranche Lyons, tailleur et ymaginier de pierre, confesse avoir fait marché avequez vous Alvaro de La Tour demourant audict lieu de Rouen, de faire et parfaire une ymaige de Nostre Dame (cité dès 31/12/1548).»

Guillaume Tranchelyon n'est pas un inconnu. D'une famille qui semble originaire du Vexin Normand - des Tranchelyon figurent parmi les nobles de la Châtellenie d'Andely en 1468 ; on retrouve son nom, au XVI^e siècle, dans les Comptes de l'Abbaye du Valasse.

1540. Ce travail de pavage donna naissance à un procès entre les deux maîtres d'oeuvre qui en avaient été chargés, **Guillaume Tranchelyon** et **Jean d'Épernon**, d'une part, et les trésoriers de Saint-Maclou, d'autre part. L'affaire n'était pas terminée en 1540, car, dans le compte de cette année-là, nous voyons **Jean d'Épernon** appeler en garantie deux parents, ou tout au moins deux homonymes de son compagnon, **Jean** et **Léonard Tranche-lion**. Peut-être est-il permis de rattacher aussi à la même famille cette **Perrette Tranchelyon**, l'une des soeurs béguines de la ville de Rouen, qui, un quart de siècle plus tôt, troublait la paix du béguinage, en soutenant un long procès au Parlement contre une de ses compagnes, **Marie de Fayel**, à laquelle elle disputait l'office de «*maîtresse ou gouvernante desdites béguines*».

Pierre de Brillhac

<http://corpus.enc.sorbonne.fr/actesroyauxdupoitou/tome12/1688>

Pierre de Brillhac, chevalier, seigneur de Monts en Loudunais et d'Argy en Berry, était le fils aîné de Pierre, seigneur d'Argy, et de Jeanne Odart, dame de Monts. On conserve de ce personnage qualifié alors écuyer «*seigneur d'Argé et de Mons*», sous la date du 19 mai 1449, trois aveux et dénombrements rendus à René duc d'Anjou, comme seigneur de Loudun : 1^o pour le lieu de terre et appartenances du Bois-follet (*auj. Bafollet, paroisse de Martaisé*), «*qui est demoly en ruyne et en mazerils depuis le temps des autres guerres*» ; 2^o pour son hôtel du petit Crouail (*Crouailles, paroisse de Monts-sur-Guesnes*) ; 3^o pour plusieurs rentes de froment, chapons et gélines, «*lesquelles rentes partirent ja piecza du fief de Roche-Rigaut.*» (*Arch. nat., P. 3412, fol. 34, 35, 37*)
Marié à **Anne de Tranchelion**, fille de **Guillaume**, chevalier, seigneur de Paluau, et de **Guillemette des Roches** (*en réalité Marguerite du Plessis, car Guillemette des Roches était la mère de Guillaume et l'aïeule d'Anne*), Pierre, devenu Chambellan du Roi, comme il est qualifié dans les présentes lettres, en eut trois fils : **Charles**, nommé plus tard, dans le présent acte, après lui seigneur d'Argy et de Monts, écuyer d'écurie du Roi, Capitaine du château de Loudun en 1490, mort à Milan en juin 1509 ; **Christophe**, qui fut abbé de Saint-Père de Chartres, Evêque d'Orléans, en 1504, puis Archevêque de Tours, en 1515 ; **Jean**, chef de la deuxième branche de Brillhac ; et deux filles **Madeleine** et **Marquise**. (*Beauchet-Filleau, Dict. des familles du Poitou, 2e éd., t. 1, p. 777.*)

TRANCHELION

Annexe : Archives (suite)

Eschelles

Eschelles :

Une notice historique manuscrite, extraite des archives de Loches, et communiquée à D. Housseau, sur sa demande en 1778, par le doyen du chapitre, contient ce passage «*Quelques historiens ont avancé que demoiselle Agnès Sorel étoit née à Fromenteau en Berry et qu'elle étoit dame de cette terre. Le chapitre prouve au contraire par l'acte d'acquisition qu'il a fait de Fromenteau, en date du 23 octobre 1450, qu'il ne lui a jamais appartenu et qu'il l'a acheté des deniers qu'elle luy a légués par son testament montant à 2,000 écus, de damoiselle Raouline d'Azay, veuve en premières noces de Jean de Chielles (d'Eschelles) et femme de noble homme Hector de La Jaille, seigneur de Parg...*»
(Bibliothèque de l'École des Chartes, collectif, 1849)



Eschelles
(Touraine-
Vendômois)

Françoise Agard :

ARCHIVES DU DIOCÈSE DE CHARTRES :

châteaux en Eure-et-Loir - Vol.2 - 1908 (Saint-Germain-le-Désiré en Beauce)

«*Les biens meubles, immeubles généralement quelconques qui ont appartenu ou peuvent appartenir au sieur Samson des Guetz et à la dame Marie Julienne des Guetz, sa sœur et femme de Mallortie furent alors donnés, par brevet du Roy en date du 23 mai 1689, à Magdeleine Agard, femme d'Achille de Longueau, chevalier, seigneur de Clérambault et à Françoise Agard, veuve du défunt messire René Le Hayer, seigneur de Saint-Martin de Nigelles ; les dites dames Agard, cousines germaines de Samson des Guetz, écuyer, sieur de la Barre-Belleville, et de dame Marie Jullianne des Guetz, épouse de Gabriel de Mallortie, écuyer, sieur de Villars ; ledit sieur des Guetz, et les dits sieur et dame de Mallortie, fugitifs du royaume pour faits de religion.*»

La jouissance devait en être effective depuis le 1er janvier 1690.

Françoise Agard se remariait quelques temps après avec **Gaston de Tranchelion**

qui devint ainsi seigneur de La Barre.

Mais, ayant conservé en propre, les biens de ses parents, elle léguait en 1695, tous ses biens à sa plus proche héritière **Charlotte de Thiboust de La Boullaye**, épouse de **Charles Hébert**, écuyer, sieur de Champozou.

Ces biens se composaient du château de La Barre et de la seigneurie de Belleville, La Saucelle, appelée aussi, mais sans raison, La Petite Barre.

«*Sentence rendue au Bailliage de Chartres, le 15 février 1713, contre Françoise Agard, femme du sieur Tranchillon et du sieur de La Chaussée.*»

TRANCHELION

Annexe : Archives (suite)

Archives ecclésiastiques antérieures à 1790

(Inventaire sommaire de la série G) Clergé séculier (G1-1121)

Aveux et dénombrements de la seigneurie de la Tour-Isoré, rendus par les chanoines à **Antoine de Tranchelion**, écuyer, seigneur de Rochefort, **Charles de Tranchelion**, chevalier, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, baron de Sennevières, **Jean-Baptiste Gaullepiéd**, seigneur dudit lieu et de Boisleroy, et **Marie-Anne Gaullepiéd**, dame des seigneuries de Sennevières, le Bas-Rigny, Rochefort, etc., femme séparée de biens de **Louis-Bernardin Gigault de Bellefonds**, chevalier, seigneur de Marenne, Mesure, etc., à cause de leur seigneurie de Rochefort, dépendante de celle de Sennevières.

Transaction sur procès entre le chapitre et **Marguerite de Bauldry**, veuve de **Guillaume de Tranchelion**, écuyer, seigneur de Sennevières, par laquelle cette dernière, sur l'avis de ses parents, renonce à ses prétentions au rachat de la Tour-Isoré, pour 410 écus soleil, prix des lods, ventes et indemnité dus par les chanoines, etc.

Extraits du compte de **François Liger de Lanconnière**, secrétaire du duc d'Anjou, commis par frère **Antoine de Tranchelion**, commandeur de l'île Bouchard, et **Simon de Maillé**, Archevêque de Tours, députés du Clergé, prouvant que le chapelain a payé sa taxe de 23 écus 23 sous sur l'impôt ordonné par le Roi Charles IX, à l'occasion de ses guerres.

Sennevières :

Acte d'opposition en 1614, par **Hiérosme Boureau**, curé, et autres, au décret de la baronnie de Sennevières et Rochefort, saisie sur **Charles de Tranchelion**, seigneur baron dudit lieu, à la requête d'**Anne Gaultier**, veuve d'**Antoine Dallonneau**, sieur de Rocheron, lieutenant particulier au siège de Loches.

Testament, en 1642, de **François de Tranchelion**, écuyer, seigneur du Bois-Herpin et d'Is (His), écuyer d'écurie du Roi, léguant à la cure une rente de 25 livres et 10 boisseaux de seigle, pour quatre services annuels à trois prêtres.

Minutes et répertoires du notaire Guillaume Nutrat, 1600 - février 1619 (étude VIII) : 12/07/1602,

Pédou (Jehan) Sr de Chatouville, Procureur en Parlement, et **Françoise de Tranchelion**, sa femme, demeurant rue et Paroisse Saint-Landry en la Cité.

Transport par **Jehan Pédou** à **Hélion de Tranchelion**, écuyer, des droits successifs provenant de l'héritage de défunt **Gaston de Tranchelion**, leur père.

Châtelet de Paris. Y//188-Y//190. Insinuations (03/03/1651-10/03/1654)

23 novembre 1651 : «**Charles Tranchelion**, archer sergent au Chatelet de Paris, demeurant rue des Marmousets, paroisse Saint-Pierre aux Boeufs, et **Nicole de Ville**, veuve de **Guillaume Gaultier**, demeurant rue de la Bucherie...»

paroisse Saint-Etienne du Mont : contrat de mariage
(www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr)

30 v°. Archives nationales X/1a/6-X/1a/9 - X/1a/8

Actes du Parlement de Paris. 2^e série : 1328-1350.

Jugés (Lettres-Arrêts-Jugés) (1328-1342) 13/02/1339

«Le procureur du Roi, les prieur et couvent de Lacu rubeo (auj. Saint-Hilaire la Croix), et **Pierre d'Isserteaux**, gardien desdits prieur et couvent. - **Pierre de Maumont** et **Bernard Tranchelion**, chevaliers, **Guillaume Tranchelion**, écuyer, et leurs complices.

Condamnation de **Pierre de Maumont** à 1500 £ tournois (dont 20 pour le gardien) et **Guillaume Tranchelion** à 100 £ tournois d'amende ; en ce qui concerne les religieux, Pierre s'est accordé avec eux. **Bernard**, n'ayant pas été assigné pour assister à la réception de l'enquête, sera cité à cet effet au prochain parlement, où il pourra présenter ses raisons à fin contraire.

Au mépris de la sauvegarde et de la main royales et des défenses du gardien notifiées à **Pierre de Maumont** en son château de Tournouël (Tornolium), **Bernard Tranchelion** et son fils **Guillaume**, à la tête d'environ 150 hommes, cavaliers et fantassins, avaient, d'après l'ordre de **Pierre**, marché sur Lacus rubeus et, parvenus au lieu de "Rochemengaut", dans la justice du prieuré, à l'endroit où s'élève une croix et où les habitants de Lacus rubeus viennent en procession le jour des Rameaux, ils avaient érigé des fourches ; et comme le gardien avait saisi le frein du cheval de **Bernard** et ordonné à ce chevalier et à ses complices de le suivre à la prison royale de Riom, un grand tumulte s'éleva, et ils commencèrent à crier " Malmont, Malmont, Chastelneuf, Chastelneuf", et l'un d'eux, nommé **Pierre Morel**, frappa d'un grand coup de bâton le bras du gardien qui tenait les lettres de sauvegarde ; puis ils érigèrent un pilori dans un autre lieu, aussi compris dans la juridiction du prieuré, enlevèrent sa tunique à un berger, la remplirent de paille et la suspendirent aux susdites fourches ; prirent et mangèrent trois moutons ; enfin, comme **Bernard** se rendait à la messe, accompagné de quatre hommes, et que le gardien leur ordonnait de déposer leurs armes, l'un d'eux voulut le frapper de son couteau et le contraignit à se réfugier à l'église.»

<https://francearchives.fr/>

TRANCHELION

Annexe : Archives (Pedoue)

> cf p.9

La famille de Pedoue

appartenait au pays chartrain, où elle possédait des fiefs dans les environs de Maintenon.

François de Pedoue ° 29/03/1603 (Paris) : sa mère, **Françoise de Tranchelion**, était la soeur du marquis d'Armenonville, et ce fut dans le château de ce seigneur que **Pedoue** fut mis en nourrice et reçut sa première éducation.

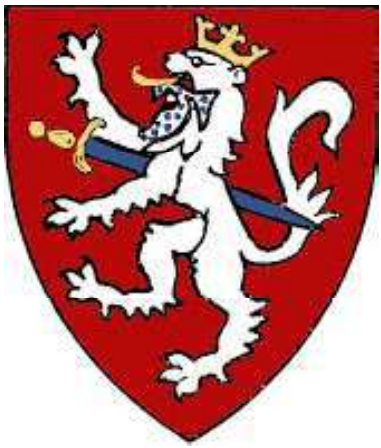
Il passa ensuite chez les Jésuites de la Flèche, où il fit de brillantes études : le Cardinal de Retz, qui avait connu son père, s'employa si bien pour lui qu'il lui fit obtenir une prébende dans l'église de Chartres. **Pedoue** prit possession de son bénéfice le 17/12/1623 ; mais il n'était pas encore engagé dans les ordres sacrés, et, emporté par l'ardeur de ses vingt ans, il méconnut pendant douze années le caractère de la dignité dont il était revêtu, et composa en prose et en vers des opuscules qu'il tâcha plus tard de supprimer, ce qui explique la rareté des exemplaires de ses oeuvres. (*Essais de poésie et de louange, en faveur d'une dame, avec un chant pastoral et réjouissance de la paix, et une stance sur la perversité du siècle où nous vivons. Chartres, M Georges, 1624, in-12 / Premières oeuvres, dédiées à Dons (1). Chartres, L Peigne, 1626, in-8 ; réimprimé à Chartres, chez Garnier, 1866, in-8, par les soins de M. Luc. Merlet. / Le Bourgeois poli. Chartres, Cl. Peigné, 1631, in-12 , réimprimé à Chartres, chez Garnier, 1847, in-12, suivi de deux notes bibliographiques de Gratet-Duplessis et de Mgr Pie*).

Le 12/09/1626, **François de Pedoue** fut condamné par le chapitre de Chartres à 10 £ d'amende pour la publication de ce livre, que la Compagnie déclara scandaleux et dont elle ordonna la destruction. Pedoue exerçait alors les fonctions de sous-diacre, que le chapitre lui interdit en même temps d'exercer. Converti à la suite d'un accident qui faillit lui coûter la vie, **François Pedoue** se fit distinguer par la sainteté de ses moeurs, comme jusque-là il s'était fait remarquer par leur licence. Il avait institué dans sa jeunesse un ordre des Chevaliers de Sans-Souci, dont il avait été général ; il créa à Chartres l'ordre de la Providence (22/10/1653) dont il fut le directeur. Le but de cet ordre était « *de retirer les pauvres filles orphelines de Chartres et des faubourgs, dès l'âge de quatre à cinq ans jusqu'à celui de quinze ans, et pendant ce temps les instruire dans la piété, les dresser au travail et leur apprendre divers métiers, afin qu'étant par ce moyen hors de l'oisiveté et de la mendicité, elles puissent se conserver dans la pureté et l'innocence.* »

François Pedoue avait acquis une telle renommée de vertu et de sagesse que, pendant plusieurs années, il fut continué dans l'échevinage de Chartres. C'est en qualité d'échevin qu'au mois de mars 1652 il fut député par la ville de Chartres auprès de Gaston d'Orléans, pour le prier de faire retirer ses troupes du pays chartrain. Notre chanoine mourut à Chartres le 05/04/1667 ; il fut inhumé dans le couvent de la Providence, en la rue Muret, d'où ses restes furent exhumés, le 29/08/1761, lorsque les filles de la Providence allèrent demeurer dans l'ancien couvent des Ursulines, en la rue de la Fromagerie.

La bibliothèque Louvancour, à Châteaudun, possède un recueil manuscrit d'oeuvres de piété, en vers et en prose, composées par **Pedoue** depuis sa conversion : la plupart de ces oeuvres sont adressées à ses filles de la Providence. Le chanoine Lefebvre a écrit la vie de **François de Pedoue**, qui était son ami. Ce livre est resté manuscrit et est conservé dans les archives du couvent de la Providence, à Chartres.

Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais 1883
MÉM. XIX. 22

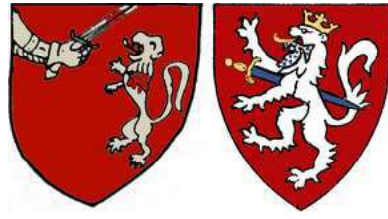


Trachelion (sceau 1540, Brault 139)

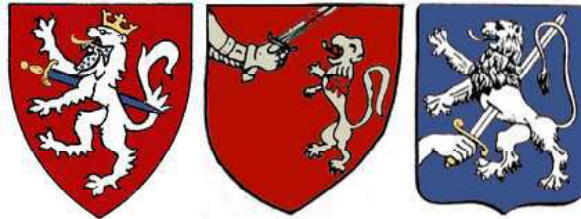
TRANCHELION

Annexe : Héraldique

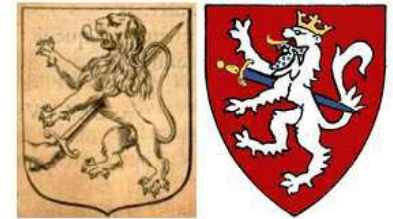
<http://lalanguedublason.blogspot.fr/2012/07/les-mesaventures-du-lion-de-la-famille.html>
 Les mésaventures du lion de la famille Trachelion (2012)



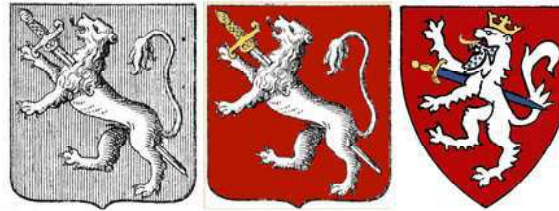
Trachelion (Armorial Le Bouvier, 629)



Trachelion (sceau 1454, Armorial Le Bouvier & Magasin pittoresque, 1833)



Trachelion (La Colomnière, 1644)



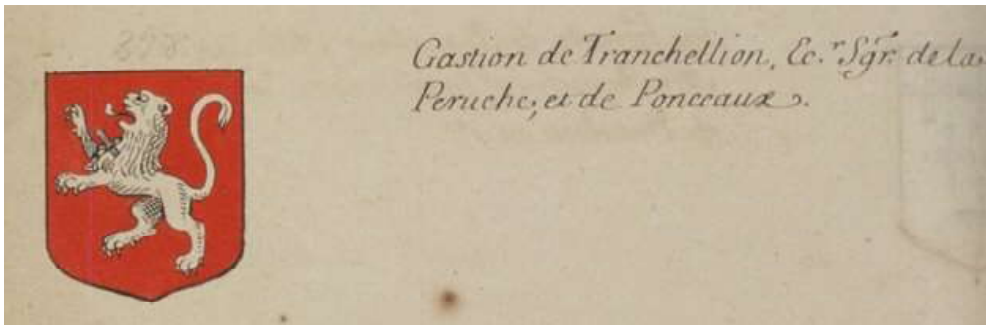
Trachelion (1660, Palliot)



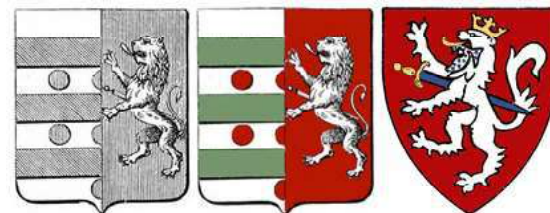
Trachelion (Magasin pittoresque, 1833)

TRANCHELION

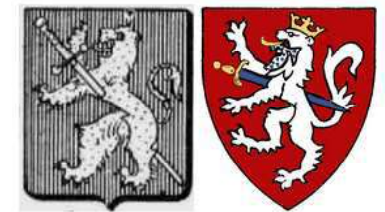
Annexe : Héraldique : Armorial d'Hozier



Gast(i)on de Trachelion, écuyer, seigneur de la Per(r)uche et de Ponceaux



Orléans-Trachelion (Gheuzi, 1892)



La Garde de Trachelion (Rolland, 1903)